



• MAB 16 •

Les Acteurs **BIO** de Charente

LES ACTEURS **BIO**
DE LA CHARENTE

Revue technique

ANNUELLE

2023

SOMMAIRE

L'Agriculture Biologique en Charente	3
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
LES SALARIÉS 2023 ET LES ADHÉRENTS DE LA MAB 16	4
LA PRODUCTION BIO EN CHARENTE.....	5
1. Accompagner les conversions, installations et transmissions en Charente	6
LES ACCOMPAGNEMENTS PAR LA MAB 16	6
LA PLATEFORME MULTIPARTENARIALE D'APPUI À LA CONVERSION.....	7
FUTURS INSTALLÉS ET ÉTUDIANTS	7 À 9
LE MOIS DE LA BIO	10
2. Un réseau de partenariats	11
LES RÉSEAUX BIO	11
LE PACTE RÉGIONAL BIO.....	11
3. Les projets de territoire	12
LA MAB 16 PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS QUI S'ENGAGENT POUR LA BIO	12 À 14
4. Structuration des filières BIO	15 À 16
LES ZONES À ENJEU EAU	17
5. Appui technico-économique aux producteurs de Charente	18 À 31
UN TRAVAIL DE VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET TECHNIQUE.....	18
LES BULLETINS D'INFORMATIONS TECHNIQUES.....	18
LES COMMISSIONS TECHNIQUES	19 À 31
6. Nos représentations et actions politiques 2023	32 À 34
7. Les actions Évènementiel et Communication	35
8. Rapport financier	36 À 39
COMPTE DE RÉSULTAT, BILAN 2023 BILAN PRÉVISIONNEL 2024	
LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS 2023.....	40



L'Assemblée Générale de la MAB 16 s'est tenue le mercredi 8 mars 2023 à Fouquebrune. Plus de 50 adhérents étaient présents.

EDITO *du Président*

L'agriculture biologique comme solution !

L'agriculture française est dans l'impasse. Dégradation des écosystèmes, effondrement de la biodiversité, pollution accrue de l'eau, participation au dérèglement climatique, épuisement des ressources naturelles, érosion des sols, crise des vocations et du renouvellement des générations, manque de parité, pauvreté et détresse sociale des agriculteurs et agricultrices, niveau de revenus et conditions de travail alarmants, rupture de confiance entre agriculteurs et citoyens, etc.

Sur la totalité de ces points, l'agriculture biologique fait mieux.

Parce que son cahier des charges impose des pratiques plus vertueuses bien sûr, comme la non-utilisation de pesticides chimiques dangereux qui limite fortement l'impact sur la biodiversité et la pollution de l'eau.

Mais même sur les problématiques ne faisant pas partie du cahier des charges, l'agriculture biologique est vertueuse : plus de vocation, plus de jeunes installés, plus de femmes, confiance des consommateurs.

Chaque jour, nous tentons d'améliorer les pratiques des paysans bio. Puisque l'agriculture biologique n'est pas parfaite... elle est juste mieux !

De nombreuses collectivités territoriales, des communes aux agglomérations, l'ont compris et cherchent à installer des paysans bio. Le département de la Charente également est à nos côtés, tout comme la région Nouvelle-Aquitaine. Leur volonté de changer ce modèle agricole qui détruit plus qu'il n'apporte est réelle. Sans doute car ces collectivités, au plus proche du terrain, perçoivent les services environnementaux des pratiques de l'agriculture biologique, et donc les coûts évités.

Cependant, l'État, qui devrait se positionner en véritable chef d'orchestre, esquissant les grandes trajectoires, donnant les impulsions, obligeant parfois à adopter des pratiques durables ; l'État, qui devrait rémunérer ces pratiques en tant que services environnementaux, de santé ou sociétaux ; l'État, qui pourrait être le moteur d'une transition rapide mais juste, navigue à vue, envoyant des signaux contradictoires et décourageant ainsi les volontés de changement.

Moins d'aides PAC pour les bio, siphonnées par une certification HVE qui n'a jamais démontrée ses bienfaits, des retards de paiement déjà annoncées malgré les promesses du ministre, des aides d'urgence accordées au compte-goutte loin des besoins réels des filières biologiques.

L'Etat défaille au moment où l'agriculture biologique vit une crise forte depuis maintenant deux ans. La consommation des produits biologiques est en berne. Et les surfaces certifiées ne progressent plus pour la première fois. Alors, l'agriculture biologique ne s'effondre pas, elle fait juste une pause. Mais quel non-sens incroyable quand on connaît l'urgence, climatique mais pas seulement, dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Les paysans et paysannes bio sont inquiets. Nombreux sont celles et ceux qui s'interrogent sur la déconversion éventuelle de leurs productions. À ceux-là, je voudrais dire qu'il faut tenir, alors que nous entrevoyons des prémices de reprise du marché dans certaines filières. La crise est conjoncturelle, car l'agriculture biologique est la solution. La MAB16 est là, autant pour aider dans ces moments difficiles, que pour préparer et accompagner les moments de croissance.

Les obstacles sont nombreux, telle la dérégulation des « nouveaux OGM » qui constitue une véritable menace. Encore un dossier, sur lequel plus les consommateurs seront éclairés, plus nous aurons de chance de gagner le combat. Finalement, les consommateurs ont de nombreuses clés en main pour déverrouiller l'avenir de la bio.

Je crois d'ailleurs que nous devons nous associer, paysans et consommateurs. Je crois que la MAB 16 doit se donner les moyens de créer et d'animer une large communauté de consommateurs. À la fois pour les aider à multiplier leurs achats de produits bio et ainsi relancer la demande, à la fois pour en faire des ambassadeurs de la transition agricole et combattre les fausses idées sur la bio. Les nouveaux médias et les réseaux sociaux peuvent nous y aider.

Enfin, pour finir, et comme chaque année, je tiens à remercier tant l'équipe salariée de la MAB 16 que ses administrateurs. Et peut-être, le faire encore plus affectueusement cette fois. En effet, même si le plaisir et l'envie sont toujours intacts, je souhaite laisser en 2024 la présidence de la Maison de l'Agriculture Biologique. En arrivant à ce poste, j'avais apprécié le renouvellement régulier qui s'y imposait. Je ne voudrais donc pas déroger à cette règle implicite, mais je resterai actif au sein du Conseil d'Administration et continuerai à suivre les actions en cours. Cela me permettra aussi de m'impliquer pleinement dans mes nouvelles missions régionales et nationales. Un grand merci donc, à Évelyne, Corinne, Anaïs, Ariane, Julien, Mathieu, et à toutes celles et ceux qui ont œuvrés à la MAB16 pendant ces cinq dernières années. J'ai découvert beaucoup de personnalités attachantes au sein de notre structure, c'est pourquoi, comme la majorité des anciens présidents de la MAB 16, je risque d'être encore assez présent, et j'invite celles et ceux d'entre vous qui souhaiteraient venir voir pourquoi on s'y sent si bien, à la MAB 16, à se présenter pendant l'assemblée générale pour devenir administrateur ou administratrice.

Nous avons besoin de vous.

Parce que, oui, nous vivons dans un monde perclus de doute, où l'agriculture fait partie du problème, mais nous connaissons une solution.

L'agriculture biologique comme solution !

SÉBASTIEN BRUAND

PRÉSIDENT DE LA MAISON DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE





Carole BALLU
CHATIGNAC
Elevage, polyculture



Sébastien BRUAND
Président
NERCILLAC
Maraîchage



Pierre BOUSSEAU
Vice-président
SALLES-LAVALLETTE
Elevage, polyculture



Baptiste BRIGOT
Vice-président
PAIZE-NAUDOUIN
Maraîchage



Pierre-Luc DUPERRAY
Vice-président
MONTMOREAU
Elevage, Grandes Cultures



Jean-Paul MATARD
MONS
Grandes Cultures - Maraîchage



Jean-Louis MANGON
ROYAN
Grandes Cultures



Mathieu RENAUD
Vice-président
BAIGNES -STE-RADEGONDE
Elevage



Pascal ROUSTEAU
BRÉVILLE
Viticulture



Anthony VIAUD
RANVILLE-BREUILLAUD
Grandes Cultures



Poste vacant



Anne-Marie GALLO-CHOLLON
FOUQUEBRUNE



Bruno COURAIT
Trésorier
JULIENNE
Viticulture



François MONROUSSEAU
Secrétaire
LES PINS
AMAP de la Ferme Assaisonnée



Poste vacant



Sophie HACLIN
CHALAIS
La LocoBio

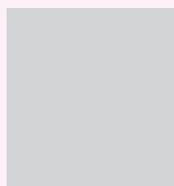


François PELOQUIN
VILLEFAGNAN
SAS Fermes de Chassagne
Céréales, farines, légumes secs

COLLÈGE DISTRIBUTEURS / TRANSFORMATEURS

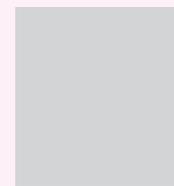


Jacques BRIE
ANGOULEME
Charente Nature



Patrick RIVOLET
ANGOULEME
Collectif Vigilance OGM et pesticides Charente

COLLÈGE ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES



Jacky BONNET
LA COURONNE
Commune de La Couronne



Poste vacant

COLLÈGE COLLECTIVITÉS



Evelyne BONILLA
Conversion-installation-transmission, PAC, Formations élevage, arboriculture
06 45 59 63 11
projetbio@mab16.com



Anaïs BIOCHE
Grandes Cultures
06 73 20 13 21
grandescultures@mab16.com



Corinne CHARRANNAT
Gestion administrative et financière
Promotion et communication
06 30 58 50 30
coordination@mab16.com



Matthieu MORANTIN
Grandes cultures
06 74 87 64 88
technicien.gc@mab16.com



Julien GRANDGUILLOT
Maraîchage, légumes
07 88 17 07 45
julien.maraichage@mab16.com



Ariane VIVIEN
Projet de territoire / Collectivités / Filères
06 74 87 64 63
territoirebio@mab16.com

L'année 2023 a été marquée par :

- le départ de Stéphanie GAZEAU en mai 2023
- les stages de :
 - Matthieu Morantin
 - Soraya Normand
 - Alice Gagnier

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

en Charente

CHIFFRES 2023 ET 2022 DE L'AGENCE BIO
ET DONNÉES COLLECTÉES PAR LA MAB 16
AU 12-02-2024



454

PRODUCTEURS
+ 3 FERMES en 1 an
(7 arrêts, 10 nouveaux engagés)



121

DISTRIBUTEURS
(au 06/03/2024)



262

PRÉPARATEURS
(au 06/03/2024)

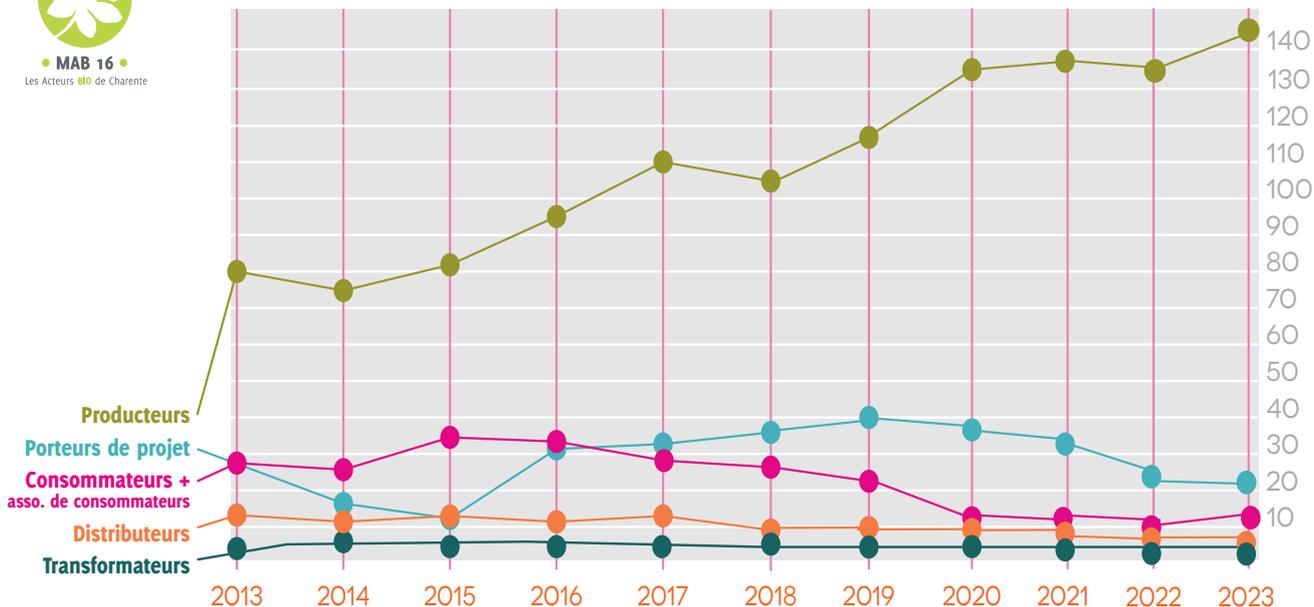
CHIFFRES À PRENDRE AVEC PRÉCAUTION : CES DONNÉES SONT DÉCLARATIVES, LES DONNÉES DES ORGANISMES CERTIFICATEURS SERONT FOURNIES EN MAI.

LES ADHÉRENTS DE LA MAB 16

en **2023**

193
ADHÉRENTS

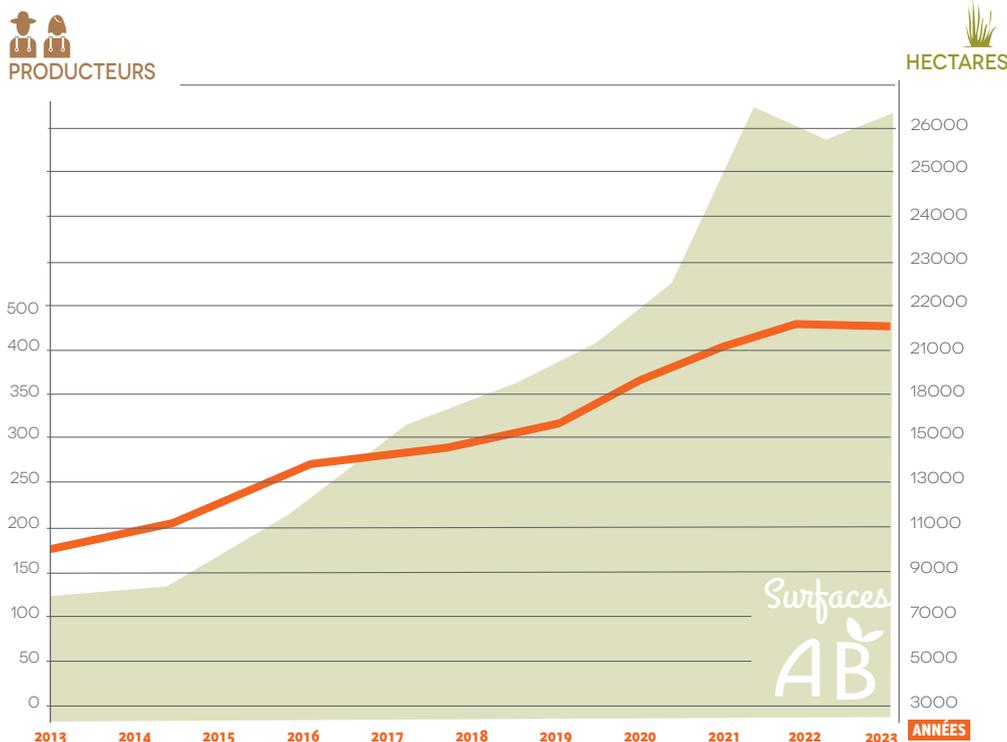
181	en 2018	183	en 2022
188	en 2017	192	en 2021
175	en 2016	195	en 2020
145	en 2015	191	en 2019



Accompagner les CONVERSIONS, INSTALLATIONS ET TRANSMISSIONS en Charente



LES ACCOMPAGNEMENTS PAR LA MAB 16



PRODUCTEURS ET SURFACES BIO EN CHARENTE

Chiffres 2023 - Source Agence Bio + estimations MAB



Un accompagnement individualisé est proposé à tous les porteurs de projet de conversion ou d'installation.

Un **diagnostic de conversion** est réalisé pour aborder les aspects réglementaires, techniques, économiques et administratifs avec le producteur et répondre à toutes ses questions. Des préconisations lui sont faites, il est mis en relation avec des contacts clés (producteurs bio « expérimentés », techniciens, opérateurs économiques...) et accompagné dans la durée sur les volets administratifs et techniques.

• **32 personnes** ont contacté la MAB 16 ou ses partenaires de la plateforme conversion pour nous faire part de leur projet bio.

• **18 rendez-vous individuels** ont été réalisés (dont **10 lors des entretiens PPP** pour des projets d'installation).

• Au vu du faible nombre de demandes, les formations sur le passage à l'AB en partenariat avec la Chambre d'Agriculture n'ont pas été reconduites en 2023.

Quelques arrêts sont à noter. La conjoncture est moins favorable au bio et il est difficile de trouver des repreneurs en bio lors d'une transmission.

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre total de personnes ayant contacté la MAB ou ses partenaires	61	94	100	74	48	33	32
Nombre d'entretiens conversions/installations bio	22	32	22	22	32	18	18
Nombre de rendez-vous « installation » CEPPP	10	18	12	25	19	17	10
Nombre de producteurs bio et en conversion	290	318	355	405	462	451	454
Surface Agricole Utile bio et en conversion (en ha)	15 669	18 332	21 189	24 317	26 677	26 211	26 300

LA PLATEFORME MULTIPARTENARIALE D'APPUI À LA CONVERSION

Cette plateforme a pour objectif de **faciliter l'accompagnement des agriculteurs ayant un projet de passage à l'AB**, en favorisant la synergie entre tous les acteurs du développement agricole et des acteurs économiques susceptibles d'intervenir dans les conversions bio.

Les actions de la plateforme :

Coordinatrice : *Katell PETIT (Bio NA)*
Conseillers conversion Charente : *Evelyne BONILLA (MAB16) et Anne-Laure VEYSSET (Chambre d'Agriculture)*

- Mettre en œuvre le Mois de la bio
- Alimenter l'Observatoire Régional de l'AB des conversions avec des données précises
- Tendre vers l'accompagnement de 100% des projets bio pour sécuriser les conversions (au niveau économique et humain)
- Développer et diffuser les outils d'accompagnement des conversions au service des conseillers

Lors du **comité technique annuel**, l'ensemble des conseillers projets conversion des départements voisins se retrouvent afin de faire l'état des lieux des projets de conversion, de discuter des perspectives de développement par filière et de développer des outils pour accompagner au mieux les porteurs de projet.

Cette plateforme réunit l'ensemble de ses partenaires lors du Comité Régional d'Orientation de l'AB (présidence Chambre Régionale d'Agriculture en partenariat avec Bio Nouvelle-Aquitaine et Interbio NA) qui est une instance de suivi et de pilotage des actions amont du PACTE BIO avec le lien fait avec l'aval via Interbio NA.

FUTURS INSTALLÉS ET ÉTUDIANTS



La MAB 16 au sein du dispositif PPP (Plan Professionnel Personnalisé)

L'association dispose d'un agrément de Conseiller Projet du PPP pour accompagner les porteurs de projet d'installation en bio : 10 entretiens ont ainsi été réalisés en 2023.

Installation - Transmission

La MAB 16 travaille en collaboration avec l'ensemble du réseau InPACT, la Chambre d'Agriculture de la Charente et le répertoire départemental « Départ/Installation » (RDI). Elle met en lien porteurs de projet et cédants. La MAB 16 participe également au forum à l'installation, cette année le 9 novembre à Val d'Auge : l'occasion de rencontrer de nombreux étudiants en agriculture, des nouveaux porteurs de projet et d'autres organismes agricoles. De plus en plus de propriétaires contactent la MAB 16 afin de trouver un fermier bio pour leurs terres, des mises en lien sont faites régulièrement. **N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous pouvez mettre du foncier à disposition pour assurer la pérennité de la ferme d'un-e autre agriculteur-trice bio ou l'installation d'un nouveau ou d'une nouvelle collègue !**

INTERVENTIONS AUPRÈS DES ÉTUDIANTS

Les projets bio fleurissent dans les cursus scolaires ! L'Agriculture Biologique se développe et suscite la curiosité des étudiants...

- BPREA maraîchage CFPPA Venours (86) : 1,5 jours sur organisation du travail agricole et 7 jours sur techniques de maraîchage bio
- BPREA maraîchage CFPPA Vaseix (87) : 1 jour sur lutte biologique en maraîchage bio.

Il est important de développer nos liens avec les différents établissements scolaires : c'est là que sont les installé-es de demain ! Cette année, nous avons mis à jour et développé notre liste de contacts travaillant dans les établissements scolaires, et les avons sollicités à l'occasion du Mois de la Bio et pour leur proposer d'intervenir dans leurs cursus. Un rendez-vous a été organisé à l'Oisellerie pour échanger sur nos partenariats potentiels en octobre.

PERSPECTIVES 2024

En partenariat avec l'Oisellerie :

- des sessions Certiphyto spécial bio seront proposées au 1er semestre
- la MAB 16 interviendra dans le cadre de la semaine à l'installation
- des contacts ont été pris avec les enseignants demandeurs pour organiser des visites de fermes bio

Et créer ou développer des partenariats avec d'autres établissements scolaires agricoles !

Comme il n'y a transmission que s'il y a installation, différentes structures de l'I-Pôle (Terre de Liens, Champs du Partage, ADEAR Terre-Mer) ont décidé de se réunir régulièrement en 2023 afin de mieux accompagner collectivement les installations et transmissions sur le département. De ces rencontres ont résulté :

- une plaquette commune sur l'installation à destination des futures installées. « Tu t'installes ? Suis le Guide! »
- une newsletter trimestrielle sur les actions installations de nos structures pour nos porteurs-euses de projet
- un réseau de fermes de référence (en construction !)
- un fichier commun de nos contacts (quand ils ont donné leur accord)
- une ferme ouverte co-organisée (MAB 16 et ADEAR) pour la reprise de la ferme maraîchère de Catherine Algourdin et Hervé Desaire à Salles-Lavalette
- des événements sur l'installation à plusieurs (café installation de l'ADEAR, « S'installer ? Oui, mais pas seul-e ! » dans le cadre du Mois de la Bio, pour faire se rencontrer les intéressé-es)
- une réflexion sur des interventions concertées auprès des établissements scolaires (proposition avec programme détaillé faite à Grand Angoulême pour savoir si leur soutien serait possible)
- des formations pour les élu-es : organisées par Terre de Liens, la MAB16 est juste relai !
- une action grand public : ciné débat et apéro gourmand « Tu nourriras le monde » le 23 novembre à Angoulême.



CAFÉ RENCONTRE

Visite et échange autour d'une ferme maraîchère à reprendre à Salle-Lavalette

Le 4 mai 2023 de 9h à 15h à la salle du Conseil de Salle-Lavalette 16190 (pique nique/repas tiré du sac)

Une maraîchère cessera son activité en 2024. Installée en bio sur 7 ha de terres communales, venez échanger et voir si votre projet maraîcher peut voir le jour dans ce lieu

Contact et informations : 07 55 64 07 77 - adearterremer16@gmail.com
MAB : 07 88 17 07 45 - julienmaraichage@mab16.com

Avec le soutien de : CHARENTE LE DÉPARTEMENT En partenariat avec :



VEILLE TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

Pour appuyer à la transmission des fermes bio, Evelyne Bonilla a suivi la formation « Apprendre à faire un diagnostic de reconception de système » auprès du GAB44.

SALLES-LAVALETTE - UN CAFÉ POUR TROUVER DES REPRENEURS POUR LA FERME BIO



Photo: Catherine Algourdin pour le projet de transmission de la ferme bio de Salles-Lavalette

er
d'un rapide déclin ou d'une lente éclosion, installation est toujours un grand moment. C'est le moment de voguer à travers notre canot de visites de fermes en stages afin d'y découvrir ce que revêt, EN VRAI, le paysan-ne.

Confirmation votre envie d'agriculture ? Vient le moment des méandres administratifs du parcours. N'ayez crainte ! L'horizon vous paraîtra plus clair après une présentation du parcours lors des cafés installation.

permettra de préciser vos besoins en formations collectives (formations courtes, Cafés-à l'Accompagnement Individuel, vous trouverez de multiples occasions de mieux comprendre ce que revêt une installation agricole, d'affiner vos choix, et de créer des synergies !

er
expérience de terrain serait bienvenue ? **Stage ou salariat** vous permettent d'éprouver le métier sur des périodes plus longues.

er
nt-e ? Les investissements vous refroidissent ? **Tests Agricoles** vous permettent de vous tester dans des conditions sécurisées et réversibles.

ou en **stage parrainage** ? Des difficultés à franchir sans crier gare ? Profitez de l'expérience du réseau via **Maîtrise des Pratiques**, car c'est une chose qu'on acquiert juste après en étant parrainé (sauf ici !).

ce parcours riche de rencontres et de découvertes vous serez enfin prêt-e à exercer ce métier à plein temps et complexe.

le voyage ne s'arrête pas là, nos réseaux continuent de tisser inlassablement des liens solidaires entre nous : paysan-ne-s et porteur-euse-s de projet, élus, de toutes filières !



GASTRONOMADES

ANGOULÊME

CINE - DÉBAT - APÉRO GOURMAND

TU NOURRIRAS LE MONDE

DE NATHAN PIRARD ET FLORIS SCHUIJER

ENTRÉE GRATUITE

AU GNAM - ENJMIN (138 RUE DE BORDEAUX, ANGOULÊME)

JEUDI 23 NOVEMBRE À 18H30

Le documentaire retrace l'histoire agricole d'une région céréalière française où se pratique une agriculture particulièrement intensive. Deux jeunes ingénieurs agronomes partent à la rencontre de ses céréaliers. A travers le récit de leurs histoires personnelles, peu à peu se reconstruit le fil des politiques agricoles des 70 dernières années, et leur impact sur nos campagnes, notre environnement et notre alimentation.

Débat animé par le réseau InPACT et la LPO avec la participation de Florence Thivet, paysanne boulangère installée à Courcoème.

DÉBAT SUIVI D'UN APÉRO GOURMAND !

FESTIVAL ALIMENTERRE

CFSI Notre avenir se joue dans nos assiettes

reenseignements : po@terredeliens.org Avec le soutien de :

LE MOIS DE LA BIO

Cette 12^{ème} édition du Mois de la Bio a, une fois de plus, permis aux professionnels agricoles de découvrir l'AB.

La MAB 16, avec les partenaires de la plateforme d'appui à la conversion, ont décidé cette année d'organiser en Charente **les 4 évènements** ci-dessous, regroupant 67 participant-es.

Les établissements scolaires agricoles ont été consultés pour définir leurs besoins. Nous avons ainsi organisé une visite scolaire « Retour d'expérience sur une récente installation en maraîchage diversifié » au GAEC Plantae & Terra à Saint-Simeux, mais elle a dû être annulée faute de participants (!).

Des formations techniques ont aussi été proposées sur le département.

Sur toute la Nouvelle-Aquitaine, c'est plus de 80 évènements (dont plusieurs visioconférences) organisés pour répondre aux questions de tous les porteurs de projet !

Ces journées permettent, dans la bonne humeur, de faire avancer les participant-es dans leur projet d'installation, de conversion et/ou dans leurs questionnements techniques.



LE MOIS DE LA BIO
RENCONTRES GRATUITES ET OUVERTES À TOUTES LES AGRICULTEURES

VITI AU TOP !

Découvrir les aspects technico-économiques d'une ferme viticole bio. Gérer mes grandes cultures simplement en AB
Date limite pour la réservation des repas : 6 novembre 2023. Inscription auprès d'Anne-Laure VEYSSET, anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Jeu. 16/11 9h45-16h15

EARL du Peyrat
GUILLAUME RAULT 4 IMPASSE DES ALAMBICS, LIEU DIT LE PEYRAT, 16200 HOULLETTE

UN ÉVÈNEMENT PROFESSIONNEL ORGANISÉ PAR BIO NOUVELLE-AQUITAINE, LES CHAMBRES D'AGRICULTURE, INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE ET LEURS PARTENAIRES.



Ci-contre et ci-dessus : Mois de la Bio 2023

		En partenariat avec	
Mar. 7/11 9h30-12h		PURINS ET EXTRAITS DE PLANTES, LES INTÉGRER DANS LES STRATÉGIES DE RENFORCEMENT ET DE PROTECTION DES CULTURES LÉGUMIÈRES Témoignage et échange avec Jean-François Lyphout, maraîcher et producteur de purin en Dordogne.	1 Maia & Charente Route de Royan, 16710 ST-YRIEIX-SUR-CHARENTE
Jeu. 16/11 9h45-16h15		VITI AU TOP ! Découvrir les aspects technico-économiques d'une ferme viticole bio. Date limite pour la réservation des repas : 6 novembre 2023. Inscription auprès d'Anne-Laure VEYSSET, anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr	2 EARL du Peyrat Guillaume RAULT 4 Impasse des Alambics, Lieu dit Le Peyrat, 16200 HOULLETTE
Mer. 29/11 9h-12h		RALLYE COUVERTS VÉGÉTAUX EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE CONSERVATION Plateforme d'essais avec différentes modalités de semis. Poursuite du rallye le 30/11 chez Emmanuel Ingrand, Les chaumes de la Martinière, 78210 LEZAY.	3 EARL Les Moreaux Thierry CHARBONNAUD Les Moreaux, 16440 ROULLET ST ESTEPHE
Jeu. 30/11 14h-16h		M'INSTALLER ? OUI, MAIS PAS SEUL-E ! Choix de l'installation à deux sur une ferme Terre de Liens, démarches, fonctionnement, points de vigilance.	4 EARL Au Jard'in des Chèvres Hélène RICHARD et Fanry GOUDET Le Jard, 16410 VOUZAN

AMÉLIORER LES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTALES SUR SA FERME

LE MOIS DE LA BIO | RENCONTRES GRATUITES ET OUVERTES À TOUTS LES PROFESSIONNELS

NOVEMBRE 2023
NOUVELLE-AQUITAINE
WWW.MOISDELABIO.FR

BIO NOUVELLE-AQUITAINE

INTERBIO
Nouvelle-Aquitaine

CHAMBRES D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Union Européenne

Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Ci-dessus : Mois de la Bio, programme 2023 pour les professionnels

UN RÉSEAU de Partenariats

2

LES RÉSEAUX BIO



FNAB (national) et Bio Nouvelle-Aquitaine (régional)

La MAB 16 fait partie du réseau FNAB, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique.

Organisme professionnel à vocation syndicale, la FNAB a essentiellement pour objet l'organisation, la représentation et la défense au plan national et international de la profession.

Bio Nouvelle-Aquitaine, l'échelon régional du réseau, fédère les 12 structures bio départementales de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle assure la coordination des actions sur le terrain, porte la voix des producteurs biologiques auprès des institutions et travaille avec les partenaires agricoles au développement de la filière bio.

InterBio Nouvelle-Aquitaine

InterBio Nouvelle-Aquitaine est l'association interprofessionnelle bio régionale dont les membres de l'association sont répartis en quatre collèges : les représentants des producteurs bio, des groupements de producteurs, des artisans / transformateurs / distributeurs et des organismes associés (fédérations régionales, établissements publics de formation, centres techniques...).

Elle a pour objectifs principaux d'accompagner les projets de développement des opérateurs biologiques régionaux, d'assurer la structuration et la promotion de la filière biologique et de ses producteurs et d'appuyer son essor.

LE PACTE RÉGIONAL BIO



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

L'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, Interbio Nouvelle-Aquitaine, la Chambre régionale d'agriculture et les associations du réseau bio ont signé le 5 juillet 2017 un pacte ambitieux en faveur du développement et de la croissance de l'agriculture biologique dans la région.

Ses ambitions et objectifs sont les suivants :

- Développer les surfaces en AB régionales
- Développer le chiffre d'affaire pour atteindre 1,2 milliards d'euros de chiffre d'affaire bio en 2023,

- Améliorer l'organisation des filières et aller vers une juste répartition de la valeur ajoutée,
- Favoriser le développement du bio dans la restauration hors domicile et sur les marchés locaux, et notamment atteindre, en 2023, 20% de produits bio dans les cantines des lycées.

Néo terra, la feuille de route de la transition environnementale et climatique

Le 9 juillet 2019, les élus de Nouvelle-Aquitaine réunis en séance plénière ont adopté la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique : Néo Terra. Elle se fixe 11 ambitions, accompagnées d'engagements chiffrés et d'actions concrètes. L'objectif est d'accompagner l'effort de transition en termes énergétique, écologique et agricole à l'horizon 2030.



Les PROJETS DE TERRITOIRE

LA MAB 16, PARTENAIRE DES COLLECTIVITÉS QUI S'ENGAGENT POUR LA BIO

Administrateur référent : Baptiste BRIGOT, Pierre BOUSSEAU, Sébastien BRUAND •

Salarié : Ariane VIVIEN •

La MAB 16 est un partenaire privilégié des collectivités qui s'engagent pour la bio dans des projets agricoles ou alimentaires territoriaux. Elle participe ainsi activement aux différents comités de suivi et déploie plusieurs actions afin d'agir pour la **relocalisation de l'alimentation et le développement de l'agriculture biologique** (diagnostics de terrain de la collectivité, animation de groupes de travail...).

La MAB 16 accompagne par ailleurs les communes qui souhaitent développer l'agriculture biologique sur le territoire. Une plaquette a été élaborée afin de mettre en lumière les pistes d'accompagnement proposées, n'hésitez pas à la diffuser auprès de vos conseiller.es municipaux.les, votre relais de proximité est essentiel !

LA CHARENTE, UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR LA BIO !

Le label « **Territoire Bio Engagé** » (TBE), récompense déployée par Interbio valorise l'engagement des communes sur les approvisionnements des restaurants collectifs en produits bio (22% minimum) ou la surface agricole utile biologique (15% de la SAU du territoire en bio).

La MAB 16 a assisté à ces remises de label afin de réaffirmer son soutien et sa volonté d'accompagner les communes qui s'engagent pour la bio.

- En 2023, Blanzaguet-Saint-Cybard a été labellisé Territoire Bio Engagé. La commune rejoint ainsi les 10 communes, et 2 établissements labellisés en Charente.



Ci-dessus : Remise du prix «Territoire Bio Engagé» à la commune de Blanzaguet Saint Cybard

RALLYE DE FERMES BIO

Le 1er mars, la MAB 16 organisait une journée à destination des élu.es et agent.es de collectivités afin d'aller à la rencontre des acteurs.trices des filières bio locales et comprendre leur impact sur le territoire et l'économie de proximité. Quatre étapes au contact de producteurs.trices, transformateurs ou d'établissements publics, pour découvrir comment différents types de structures dynamisent leur activité en alliant aspects environnementaux, économiques et sociaux. Au total, une quinzaine de participant.es côté collectivités et des échanges constructifs tout au long de la journée !



Ci-dessus : Rallye de fermes bio, le 1er mars 2023



SENSIBILISATION DES ELU.ES ET AGENT.ES DE GRAND COGNAC A LA BIO

La MAB 16 a été sollicitée en avril pour participer à la journée « Eco-exemplarité » organisée par l'agglomération à destination des élu.es et agent.es. Au programme, quatre ateliers pour expliquer ce que recouvre le label Bio et faire le point sur la situation sur le territoire, et des paniers bio et locaux à gagner !



Ci-dessus : Intervention à Grand Cognac en avril 2023

LA BIO AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

Le 4 mai, la MAB 16 était présente à la réunion organisée par le département de la Charente avec les élu.es et gestionnaires de collèges. L'occasion de faire un point sur la situation des filières bio en Charente, et surtout de rappeler que la production est organisée et prête à satisfaire les besoins alimentaires des collèges du département. L'occasion de réaffirmer la nécessité de respecter les obligations des lois Egalim et Climat et Résilience.



Ci-dessus : Intervention auprès du Département de la Charente, le 4 mai 2023

OPERATION PRINTEMPS BIO DANS LES COLLEGES !

En avril, le Département de la Charente a sollicité la MAB 16 afin de mener une action conjointe pour le Printemps Bio 2023 (22 mai-21 juin). A cette occasion, des produits bio et locaux ont été proposés aux 38 collèges et 111 établissements médico-sociaux. Ceux-ci pouvaient passer directement commande auprès de la MAB 16 qui se chargeait de centraliser et de faire le lien avec les producteurs.trices. Des visites de fermes étaient également proposées aux établissements qui le souhaitaient.

Au total, ce sont 8 établissements qui ont participé pour une valeur d'achat de 3 235 euros, et 11 producteurs.trices qui ont livré. Trois repas ont également eu lieu dans des collèges, avec des élu.es du département et des producteurs.trices bio. Un début encourageant, qui a vocation à augmenter avec le renouvellement de l'opération en 2024.

Producteurs.trices, manifestez-vous auprès de la MAB 16 si vous êtes intéressé.es pour participer !



Ci-dessus et ci-contre : visite de ferme Chèvres de Sireuil; exemple d'un repas bio servi dans les collèges.

PRINTEMPS BIO

LES PREMIERES RENCONTRES PROFESSIONNELLES PRODUCTEURS.TRICES ET ACHETEURS.EUSES DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Le 11 octobre, la MAB 16 était au côté des 11 producteurs, trices et transformateurs bio (sur 14 au total !) présents au rendez-vous de l'agglomération de Grand Cognac. Cet après-midi avait pour objectif de d'encourager la mise en relation entre producteurs.trices et acheteurs.euses de la restauration collective, en se rencontrant et en échangeant sur les contraintes et possibilités de chacun pour favoriser les circuits-courts et le respect d'Egalim.

PROJET OUEST CHARENTE : VERS LA CREATION D'UN « CLICK AND COLLECT » BIO ET LOCAL

Suite à l'enquête réalisée en 2022, un groupe d'agriculteurs, trices des secteurs cognacais et rouillacais s'est constitué autour de la construction d'une solution de commercialisation commune. Sur le modèle du Bio d'ici en Nord Charente, ils souhaitent proposer un site de vente en ligne adossé à des points de retraits répartis sur l'ouest Charente. Le groupe souhaite également organiser des événements festifs afin de créer du lien et de faire connaître leur initiative sur le territoire. Lancement prévu à horizon 2024 !



Ci-dessus : Rencontre des producteurs et des acheteurs en restauration collective à Grand Cognac le 11 octobre 2023.

PETIT TOUR D'HORIZON DES ACTIONS DE L'ASSOCIATION, ILLUSTRÉES PAR NOS ADHÉRENT-ES.



Reprendre une ferme bio et changer de vie !
Aucune vue • Il y a 31 minutes



Le cognac bio au service de l'environnement
16 vues • Il y a 1 jour



Vendre ses produits bio en AMAP
40 vues • Il y a 4 jours



Reste et Denis ont vendu leurs fromages en vente directe sur les marchés du Chalais et d'Angoulême
3:21

9 VIDÉOS RÉALISÉES EN 2023

- Reprendre une ferme bio et changer de vie !
- Le Cognac bio au service de l'environnement
- Vendre ses produits bio en AMAP
- Transmettre sa ferme bio à la nouvelle génération
- De l'agriculture bio pour une meilleure gestion de l'eau!
- Le collectif au service de l'installation
- Aller encore plus loin avec le Maraîchage sur Sol Vivant
- Cultiver ses céréales en bio, c'est possible !
- Mutualiser pour mieux commercialiser ses produits bio

Abonnez-vous tout de suite à notre chaîne YouTube: @maisonbio8089

Projet financé par :



Union Européenne



Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Administrateurs référents : Baptiste BRIGOT (légumes), Pierre BOUSSEAU (bovins) •

Salarié : Ariane VIVIEN •

FORMATIONS

- **Améliorer la gestion de ma ferme et positionner le juste prix de mes produits grâce à l'outil Prix de revient**
2 jours, 9 participant.es
- **Approvisionner la restauration collective : pourquoi pas moi ? comment faire ?**
1 jour, 10 participant.es, intervention de Marc-Antoine DEHOUSSE (Bio Nouvelle-Aquitaine)

VEILLE TECHNIQUE ET RÈGLEMENTAIRE

- **Formation salariée - Former et accompagner les producteurs et productrices dans le calcul de leurs prix de revient**
24 janvier, 30 janvier (après-midi), 6 février (après-midi), 14 février
- **Formation salariée - Accompagner l'émergence de filières bio locales : aspects juridiques**
5 et 6 octobre

VIE DU RÉSEAU

- **Participation à la commission restauration collective d'Interbio Nouvelle-Aquitaine**
29 juin

PROJET VEAU BIO EN RESTAURATION COLLECTIVE

L'étude « état des lieux de la filière élevage biologique en Charente » réalisée en 2022 par la MAB 16 en réponse à une demande du département de la Charente a mis en évidence le souhait des éleveurs.euses de travailler à la relocalisation des ventes.

En s'appuyant sur la loi Egalim, et soutenu par le département et son projet alimentaire territorial, un groupe d'éleveurs bovins souhaite ainsi travailler à l'introduction du veau bio en restauration collective auprès des collèges. Une première rencontre a été organisée à l'automne avec les éleveurs intéressés afin d'identifier les contraintes et les leviers de chacun.

Éleveurs intéressés, manifestez-vous !

ÉTUDE « ETAT DES LIEUX DE LA FILIÈRE GRANDES CULTURES BIOLOGIQUE EN CHARENTE »

Le Département de la Charente a commandé à la MAB 16 une étude qui s'inscrit dans le cadre de la construction de leur projet alimentaire territorial. Un travail d'enquête a ainsi été réalisé auprès de 57 producteurs en grandes cultures d'octobre à décembre 2023 pour aboutir à la rédaction d'un document qui sera communiqué au département début 2024.

Cette étude présente une évaluation de la production (tonnage, différents types de débouchés sollicités...), les dynamiques et tendances ainsi que des leviers pour les soutenir et les développer au vu du contexte économique complexe de cette récolte 2023.

Les résultats de cette enquête ont notamment été présentés et discutés lors de la commission grandes cultures qui s'est déroulée le 22 janvier 2024.

Plusieurs pistes d'actions vont être étudiées en 2024

Structuration et animation de groupes de céréaliers autour de la mutualisation d'outils, formation à l'outil FNAB Prix de revient spécial grandes cultures, travail sur la restauration collective, formation spécifique pour les paysans boulangers...



Ci-dessus : Affichage printemps bio 2023 dans les cantines des collèges





STRUCTURATION DE LA FILIÈRE LÉGUMES BIO – PAYSANS CHARENTE BIO

Depuis 2021, la MAB 16 travaille à la structuration de la filière légumes biologiques charentaise, en lien avec les collectivités et notamment l'agglomération de Grand Angoulême. L'objectif de ce projet est de sécuriser les fermes maraîchères biologiques en Charente.

En 2022, ce projet a donné naissance à l'association Paysans Charente Bio (PCB), qui réunit une douzaine de maraîchers.ères du département et dont l'animation est assurée par la MAB 16. PCB se donne pour mission de **structurer et d'organiser la collaboration entre producteurs.trices de produits biologiques charentais dans la construction d'un système alimentaire de proximité**. Pour cela, l'association :

- Recherche et entretien des débouchés de commercialisation communs
- Encourage et facilite la mutualisation des facteurs de production et de commercialisation
- Développe l'interconnaissance entre agriculteurs.trices bio du territoire
- Facilite et sécurise les installations et les fermes existantes

Sur le volet commercialisation, l'année 2023 a constitué la deuxième saison commerciale de l'association. Elle a également été l'occasion de renforcer les liens avec gestionnaires, chefs et agents des collectivités lors d'une ferme ouverte organisée à Roulet-Saint-Estèphe.

LE PROJET EN QUELQUES CHIFFRES EN 2023 :

- 1 assemblée générale et 1 réunion de planification avec les maraîcher.ères
- 7 nouveaux maraîcher.es intégrés au projet de commercialisation en commun
- 27 tonnes de légumes vendus et 157 livraisons réalisées auprès de la restauration collective

PERSPECTIVES 2024

- Poursuite de l'animation auprès des agriculteurs.trices biologiques membres, ou souhaitant rejoindre l'association
- Intégration des nouveaux producteurs.trices sur la commercialisation (ouverture à d'autres filières)
- Organisation d'un voyage d'étude en Auvergne
- Construction de partenariats avec les acteurs du territoire



Ci-dessus : Journée ferme ouverte à Roulet-Saint-Estèphe; Réunion de planification de Paysans Charente Bio



EMERGENCE FILIÈRE CHANVRE EN CHARENTE

Participation aux réunions et groupes de travail (agriculture et alimentation) animés par Charente Eaux pour l'émergence de la filière en Charente

PERSPECTIVES 2024

Co-portage de formations techniques, suivi technique des parcelles tests sur les fermes bio.

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE INTERBIO NOUVELLE-AQUITAINE ET BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Implication des administrateurs et salariés de la MAB 16 dans les commissions filières d'Interbio NA, réunissant acteurs de l'amont et de l'aval, pour mener des actions communes et mutualiser outils et pratiques.

APPUI À DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS

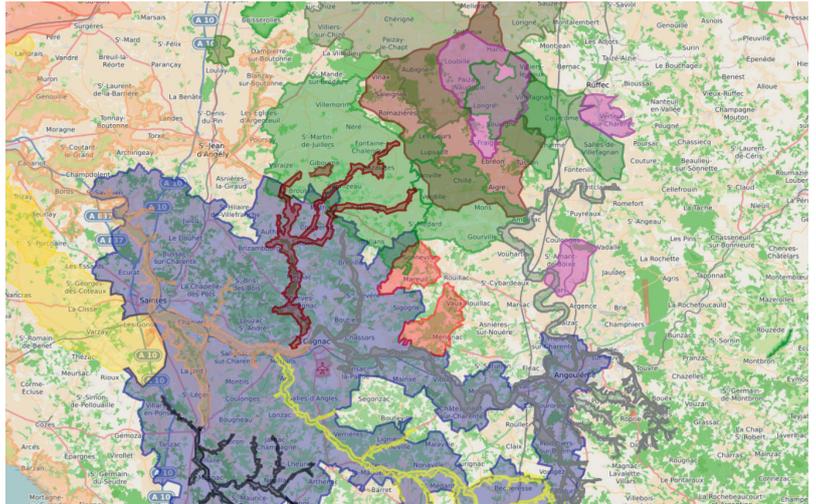
La MAB 16 accompagne les groupements de producteurs qui en font la demande.

LES ZONES À ENJEU EAU

Développement des actions sur les « zones à enjeu eau »

Administrateurs référents : Jacques BRIE, Patrick RIVOLET, Jacky BONNET

La problématique de la préservation de la ressource en eau est un enjeu fondamental en Charente. Depuis 10 ans, la MAB 16 y travaille avec différents partenaires. Présente sur les zones à enjeux eau du département, elle y réalise différentes missions afin de développer l'AB et les pratiques bio. L'AB est en effet reconnue comme un levier explicite d'amélioration de la qualité de l'eau (INRA 2003). Ces actions dans le cadre du programme « Re-Sources » sont menées en partenariat avec les différents syndicats d'eau (EPTB, SIAEP NOC, Charente Eaux) et l'Agence de l'eau Adour-Garonne.



Contrat Re-Sources Coulonge – St Hippolyte

Ce programme qui s'intègre dans la démarche Régionale Re-Sources propose des actions ambitieuses pour la période 2023-2026. Environ une trentaine de partenaires sont engagés aux côtés des trois co-porteurs de ce programme (EPTB Charente, La Rochelle Agglo et Eau17). Le contrat est financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'Europe (FEADER), l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime et par l'ensemble des maîtres d'ouvrages des actions. La signature du contrat vient marquer l'implication de tous les partenaires pour la mise en œuvre d'actions de reconquête de la qualité de l'eau durant les 5 années du programme.

Le programme s'articule autour de deux grands objectifs stratégiques :

- Diminuer la pression via l'accompagnement aux changements de pratiques à l'échelle de l'exploitation
- Limiter les transferts via l'aménagement du territoire du bassin versant à la parcelle.

Pour répondre à ces deux grands objectifs, des ambitions communes / partagées ont été fixées par les trois porteurs de programme Re-Sources comme: Viser le 0 herbicide en vigne; Viser 100% des sols couverts en période à risque; **Développer l'Agriculture Biologique**; Augmenter la présence d'infrastructures agro-écologiques dans les exploitations agricoles; Augmenter les surfaces en herbe (prairies permanentes, prairies temporaires, jachères).

Démarche de préservation des sources de la Touvre

La Touvre est particulièrement stratégique pour l'alimentation en eau potable de GrandAngoulême ainsi que pour son soutien en quantité et en qualité du fleuve Charente.

Suite au classement du captage des sources de La Touvre dans la liste des « captages sensibles » en 2022, GrandAngoulême (producteur d'eau potable) a engagé une démarche de préservation de la qualité de l'eau sur son bassin versant, coporté avec l'EPTB Charente qui assure l'animation du projet.

Pour mener à bien cette démarche de protection, 3 étapes ont été mises en place :

- Délimitation de l'aire d'alimentation de captage et cartographie de la vulnérabilité intrinsèque (COPIIL de restitution le 30 mars)
- Diagnostic des pressions (COPIIL de restitution le 28 septembre)
- Délimitation des zones d'actions « prioritaires » au regard de la vulnérabilité intrinsèque et du diagnostic des pressions (COPIIL de restitution le 14 décembre)

L'objectif étant, en 2024, d'aboutir à un programme d'actions concertés avec les acteurs du territoire.

La MAB 16 a participé à tous les COPIIL de restitution, a été sollicité pour caractériser la pression potentielle sur les bassins versants de La Touvre, La Bonnieure, La Tardoire et Le Bandiat, ainsi que le bassin hydrogéologique du Karst.

Captages sensibles de l'île Marteau et l'île Domange

Grand Cognac a lancé en 2023 sur les aires d'alimentation des captages sensibles de l'île Marteau (commune de Merpins) et de l'île Domange (commune d'Angeac-Charente), une étude d'état des connaissances et de définition des pistes d'actions à mettre en œuvre sur chacun des sites. La MAB 16 s'implique aussi dans ces démarches.

Appui

TECHNICO-ÉCONOMIQUE

AUX PRODUCTEURS BIO

de Charente

UN TRAVAIL DE VEILLE RÉGLEMENTAIRE ET ADMINISTRATIF



La MAB 16 assure auprès de ses adhérents un rôle de **conseil et d'information collectif et individuel**. En relation avec différents partenaires, la MAB 16 réalise une **veille sur l'évolution du règlement de l'AB** et des **dispositifs d'aides** afin de prévenir les agriculteurs des changements.

Via les différents échanges avec des experts techniques, un travail de recherche bibliographique et la lecture régulière de la presse spécialisée en agriculture biologique, la MAB 16 informe également les producteurs-trices des **évolutions dans la recherche en production bio** ainsi que sur les **perspectives de développement des filières bio**.

Informations et permanences PAC

En 2023, la MAB 16 a assuré une information régulière aux producteurs sur la PAC : mails d'infos, nouveau tutoriel vidéo et appui (individuel ou collectif) à l'ensemble des adhérents.

81 agriculteurs-trices (au lieu de 49 en 2022) ont ainsi été accompagnés dans la réalisation de leur dossier PAC par la MAB 16. (en sessions collectives, en individuel, pour des vérifications ou des déblocages).

Permanences téléphoniques et réponses aux questions par mail

Ce service a aussi été assuré par téléphone tout au long de la période de réalisation des dossiers de demande d'aides.

Aides conjoncturelles

Fonds d'urgence bio départemental (géré par les DDT, dépôt avant le 31 mai, aide entre 1000 et 3000 €) : la MAB 16 a relayé l'info et incité les producteurs-trices à déposer un dossier puis a appuyé ceux-ci auprès du service instructeur afin que les filières en difficulté soient priorisées dans le montant de l'aide et que les jeunes installé-es puissent en bénéficier. C'est au final 32 dossiers qui ont été retenus !!

Fonds d'urgence bio national (dépôt sur le site de France Agrimer) : la MAB 16 a alerté en amont les agriculteurs-trices pour la préparation des documents comptables, et communiqué sur le dispositif via tous ses canaux.

La représentation et la défense de l'AB se fait aussi par le réseau national (FNAB) et régional (Bio Nouvelle-Aquitaine) pour que de nouvelles aides soient débloquées !

BULLETINS D'INFORMATIONS TECHNIQUES

Flash Info techniques Grandes Cultures et Taupin du maraîcher

Ces bulletins techniques ont pour objectif de tenir informés les maraîchers et céréaliers de l'actualité technique : surveillance biologique du territoire, point technique sur une culture, innovation technique, évolutions réglementaires, compte-rendu de journées techniques, etc.

En 2023, **3 Taupins du Maraîcher** (revue de 16-20 pages) de la commission légumes Grand-Ouest ont été publiés (un article rédigé par notre technicien maraichage) et diffusés à une quarantaine d'abonnés sur la Charente et GAB voisins et **10 Flash Infos Grandes Cultures** ont été envoyés aux producteurs en grandes cultures.

Quelques flash infos arboriculture sont également envoyés.



LES COMMISSIONS TECHNIQUES

C'est au travers des différentes commissions de la MAB 16 que les problématiques communes aux producteurs bio sont abordées. Elles sont un lieu d'échanges où naissent des projets collectifs. Y sont également étudiés différents aspects techniques qui, par la suite, sont approfondis via l'organisation de formations et d'interventions spécifiques.

COMMISSION Grandes cultures

Administrateur référent : Anthony VIAUD •

Suppléant : Pierre-Luc DUPERRAY

Salariés : Anaïs BIOCHE •

Matthieu MORANTIN (stage 6 mois de février à août puis contrat CDD d'octobre à décembre)

En 2023, la commission grandes cultures a eu lieu le 11 janvier (8 participants) afin de définir les axes de travail de l'année.

APPUI AUPRÈS DES CEREALIERES BIO

FORMATIONS

- **Utiliser et produire mes purins et autres extraits de plantes à la ferme**

3 jours, 10 participants, intervention de Nicolas GAULIER

- **Calibrer mon projet d'installation à la ferme d'une unité de triage et stockage**

1 jour, 14 participants, intervention de Patrick MADIOT (All Seeds Training)

- **Perfectionner le réglage de ma moissonneuse batteuse en conditions bio**

1 jour, 9 participants, intervention de Nicolas THIBAUD

- **Optimiser mes pratiques de tri à la ferme – spéciale SAS Les Fermes de Chassagne**

1 jour, 11 participants, intervention de Philippe BALFOURIER

- **Optimiser la pratique de mes couverts végétaux pour les faire pâturer**

1 jour, 5 participants, intervention de Philippe DESMAISON (Bio Nouvelle Aquitaine)

VISITES « BOUT DE CHAMP »

4 visites Bout de champ

- **Etat des cultures et des couverts - Nord Charente**

en partenariat avec le CETEF et Dame Forêt chez Claire DECLIDE et Fabien BONNAUDET, le 1^{er} février, 12 participants (dont 10 producteurs)

- **Etat des cultures - Sud Charente** chez Antoine DESCHAMPS et Baptiste LANTERNAT et Paul BOURRINET, le 4 mai, 8 participants (dont 4 producteurs)

- **Démonstration de l'outil Orbis (Roll'N'Sem)**

chez Erwan SYLVESTRE, le 19 juin, 11 participants (dont 5 producteurs)

- **Visite d'un essai soja conduit en bio,**

en partenariat avec Saatbau, Chez Fabien BONNAUDET, le 20 septembre, 15 participants (dont 7 producteurs)

JOURNEES TECHNIQUES

- **Désherbage alternatif sur maïs,**

co-animé avec Bio Nouvelle Aquitaine, l'EPTB Charente et le SBVN, le 12 juin, 16 participants (dont 2 producteurs)

- **Journée technique grandes cultures**

co-animé avec Charente Eaux, le SIAEP NOC et la SAS Les Fermes de Chassagne, le 15 juin, 48 participants (dont 20 producteurs/porteurs de projet)

Journée technique à la SAS Les fermes de Chassagne, le 15 juin 2023.



MOIS DE LA BIO

- Co-animation de la journée grandes cultures, portée par Océalia



VEILLE TECHNIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- Formation « Accompagner les producteurs de grandes cultures bio sur la fertilisation azotée en utilisant le module PPF d'Optibio », les 27 novembre et 11 décembre (Anaïs)
- Formation à l'outil ACCT FNAB, les 23 novembre et 4 février 2024 (Matthieu)

VIE DU RÉSEAU

- Participation aux commissions grandes cultures de la FNAB (23 mars et 06 décembre)
- Participation aux commissions grandes cultures d'Interbio Nouvelle Aquitaine (23 juin et 19 octobre)

MISE À DISPOSITION D'INFORMATIONS EN GRANDES CULTURES BIO

- Diffusion d'informations techniques (veille technique et réglementaire) via la newsletter mensuelle Flash Infos Grandes Cultures
- Service mail des petites annonces
- Animation du groupe Whatsapp Grandes Cultures bio de Charente (52 producteurs) et groupes thématiques

APPUI TECHNIQUE

- 1 diagnostic pré- conversion réalisé hors zone à enjeu eau
- Permanence téléphonique auprès des porteurs de projet et producteurs bio du département
- Appui aux demandes de dérogation ambroisie
- Diagnostic de parcelles pour la commune d'Ecuras
- 6 diagnostics MAEC « Eau - réduction des herbicides en grandes cultures » - Niveau 3 (PHY 3) sur les AAC Moulin Neuf, Mouvière, Aume Couture et Coulonges-St Hippolyte



Ci-dessus : Rallye couverts végétaux en agriculture biologique de conservation avec Océalia le 29 novembre 2023



Ci-dessus : Réunion Bout de champ chez Erwan Sylvestre, le 19 juin 2023; et à la Ferme des templiers le 4 mai.

ETUDES/EXPERIMENTATION

Parcelles de référence

Lors de son stage de fin d'étude, Matthieu a pu approfondir nos connaissances, notamment par :

- l'étude de la fertilité des sols et de l'empreinte carbone de 9 exploitations : SCEA Villars, Gérald LE GRELLE, GAEC de Chassagne, Ferme des Templiers, EARL Les Jardins de l'Osme, GAEC de Chantereine, SCEA Hamon, EARL La Ferme de Charmevie, Ferme de Nougerède
- la mise en place de 6 tests terrains pour caractériser l'état de fertilité (physique, biologique et chimique) de 3 parcelles par ferme
- le recueil des pratiques de ces 9 fermes et l'utilisation du modèle DIALECTE de Solagro pour le calcul de l'empreinte carbone sur l'année culturale 2022



Essais soja : Étudier la faisabilité de cultiver du soja bio en Charente en conditions sèches et irriguées (Année 2/3)

- 3 vitrines variétales réalisées entièresdegroies, chez Fabien BONNAUDET, en terres de groies irriguées, à la Ferme de la Grande Dennerie, en terres de marais, chez Bastien AUPETIT.
- Suivi variétal réalisé avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Charente, dans le cadre de l'AMI du fonds SEA Soutenir l'agriculture locale et durable et plus précisément l'axe 3 « La recherche et l'expérimentation pour relocaliser la filière protéines végétales »

Comparaison de stratégies alternatives de désherbage sur maïs

- Suivi en bandes, chez Christophe ROQUET, éleveur conventionnel sur la commune de Roulet-Saint-Estèphe
- 4 stratégies de désherbage sur maïs : pratique agriculteur, pratique 100% mécanique, 2 pratiques mixtes

Utilisation outil Orbis sur soja

- Suivi d'un essai paysan sur l'intérêt de l'outil Orbis (Roll'N'Sem) sur le contrôle d'un couvert vivant dans l'interrang sans travail du sol

Mise à jour du logiciel Optibio

- Participation aux COPIL FNAB pour la mise à jour et le développement du logiciel Optibio pour y intégrer le module Plan de fumure (PPFN)



De haut en bas : parcelles de référence (test terrain); semis essai soja chez Fabien BONNAUDET; parcelle d'essai soja bio en sud charente - terres de groies irriguées en juin puis juillet



PERSPECTIVES 2024

- **Appui technique individuel - conseil pérennisation**

Étude globale de l'exploitation, de sa situation économique et de ces techniques d'exploitation en AB

- **Appui technique individuel-appui au déploiement de la MAEC PHY 3** (uniquement en zones eau)

- **Adaptation des grandes cultures au changement climatique**

Création d'un GIEE Emergence (diagnostic de fermes, création de références)

- **Recueil des essais paysans**

Mettre en avant dans un recueil annuel les essais paysans de la Charente réalisés par les agriculteurs eux-mêmes.

- **Diagnostics de fermes avec l'outil FNAB ACCT-FNAB** (profil énergétique, émissions de gaz à effet de serre et stockage de carbone, bilan azoté)



- **Essais soja : Étudier la faisabilité de cultiver du soja bio en Charente en conditions sèches et irriguées (Année 3/3)**

Vitrines variétales avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de la Charente et synthèse des 3 années.

- **Ferme pilote**

Mise en place de bandes de démos avec différents itinéraires techniques de gestion des adventices sur maïs, afin de présenter et d'inciter les agriculteurs non bio et les porteurs de projet à venir découvrir et s'approprier ces pratiques.

- **Recueil des essais paysans**

Mettre en avant les essais paysans de la Charente réalisés par les agriculteurs eux-mêmes.

- **Déployer Optibio**

Former les agriculteurs à l'utilisation de l'outil avec le nouveau module nitrates.

- **Problématique cuscute**

Participation aux réunions de COPIL proposées par la FREDON, réflexion à la mutualisation d'un outil de tri spécifique.



*Ci-contre : parcelle avec couvert chez Pierre-Luc Duperray;
Ci-dessus: Cuscute sur luzerne*



COUVERTS & CIE

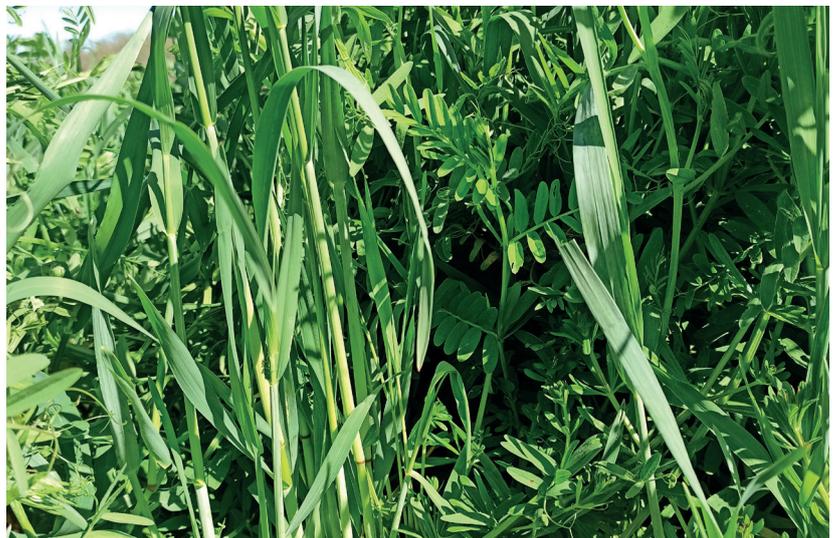
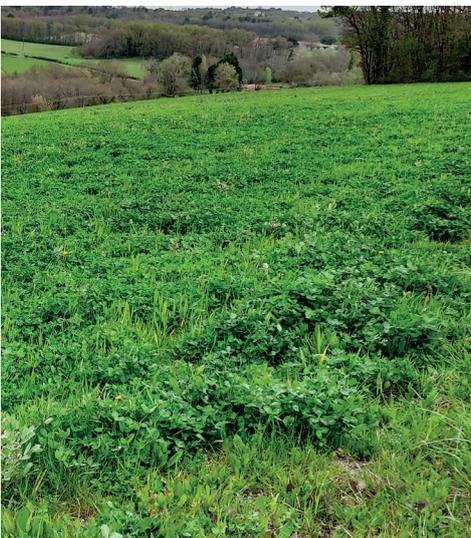
En 2023 :

- Suivi des parcelles de grandes cultures et maraîchage (méthode MERCI, rendements des cultures, reliquats post récolte), réunions bilans
- Formation pour les 2 groupes : interpréter mon analyse de sol afin d'améliorer la productivité de ma parcelle, 1 jour, 10 participants, intervention de Thibault DEBAILLEUIL (Celesta-Lab)

PERSPECTIVES 2024 :

- Suivi des 7 parcelles de grandes cultures avec semis de trèfles sous couvert de céréale d'hiver
- Suivi des 4 parcelles de maraîchage avec le même mélange à base de seigle, vesce velue et féverole avant oignon/patate douce

Pour les 2 : méthode MERCI, rendements des cultures, reliquats post récolte, analyse de sol comparative bilan N+3 et bilan des 3 années.



Administrateur référent : Baptiste BRIGOT •

Administrateur suppléant : Sébastien BRUAND •

Salariés Référents : Stéphanie GAZEAU, technicienne légumes biologiques MAB16, jusqu'à mai 2023.
Julien Grandguillot, technicien légumes biologiques MAB16 •

Une **commission maraichage** organisée le 20 novembre 2023 (20 participant-es) : pour permettre de synthétiser les demandes de formation des producteurs, cibler les actions de la MAB 16 au plus près des besoins exprimés par les producteurs, de transmettre aux adhérents maraîchers les résultats de notre travail.

ACCOMPAGNER L'INSTALLATION, LA DIVERSIFICATION ET LA CONVERSION EN LÉGUMES BIOLOGIQUES

FORMATIONS

• Utiliser et produire mes purins et autres extraits de plantes à la ferme

3 jours, 10 participants, intervention de Nicolas GAULIER

• Produire mes shitaké, pleurotes et agarics en bio

2 jours, 13 participants, intervention de Ken DELCOURT

• Réussir et pérenniser son installation en maraichage bio

6 jours, 4 participants

• Pratique et gestion de la ressource en eau face aux changements climatiques

2 jours, 7 participants, intervention de Simon CORDIER

• Planifier et organiser ma production sur petite surface

2 jours, 13 participants, intervention d'Alban REVEILLÉ.

• Le « non travail du sol » dans le verger maraîcher bio pour mieux faire face aux aléas climatiques

1 jour, 8 participants, visite de la ferme de Laurent WELSH

• Réussir ses couverts végétaux en maraichage bio

1 jour, 6 participants, intervention de Sébastien MINETTE

APPUI AUPRÈS DES MARAÎCHERS BIO

VISITES « BOUT DE CHAMP »

2 visites de fermes sur des thématiques choisies au cours de la saison

• **Tout ce que vous vouliez savoir sur la fraise sans jamais oser le demander**, aux Jardins du Mesclun à Marsac le 26 mai, 9 participants. Chez des producteurs spécialisés en fraise, passage en revue des itinéraires technique bio et des variétés et participation d'Andermatt France (entreprise fabricante de produit phytosanitaire AB)

• **Produire nos plants maraichers en local** à la Ferme du Roi à Mouthiers sur Boême. Ce rendez-vous a permis de comprendre les défis de la production de plants maraîchers AB local

COMMANDES GROUPÉES

Mobilisation des producteurs autour de commandes groupées de plants de poireaux, de plants de patate douce, de filets anti-insectes, de bulbilles d'oignons, de plants de céleri rave locaux (produits chez un adhérent) pour économiser des frais de port et obtenir des tarifs préférentiels

EXPERIMENTATIONS ET ESSAIS PAYSANS

• Couverts & Cie : conclusion de la deuxième année de l'essai chez 4 maraîchers, mesures et récoltes culture 2023 et mise en place du protocole pour la succession engrais vert hiver commun (semence locale) et culture 2024 (mutualisation de l'itinéraire technique).

APPUI TECHNIQUE

• 9 conseils post conversion

• **Accompagnement technique** des chantiers d'insertion Association Régie Urbaine, ESAT des Vauzelles et CSC Barbezilien: conseil trimestriel pour la formation des équipes techniques et/ou invitation à l'offre de formation maraîchage de la MAB 16

• 4 diagnostics de parcelles ont été réalisés pour Grand Angoulême et 3 autres pour le Grand Cognac afin d'évaluer la faisabilité de remises en culture de parcelles

• Suivi technique de l'Espace test maraîcher de Champs du Partage



Journée Bout de champ, à Marsac.
Produire des fraises en Bio le 26 mai 2023

THÉMATIQUES TECHNIQUES ET MISE À DISPOSITION D'INFORMATIONS EN MARAÎCHAGE BIO

Mise à disposition et collecte d'informations régulières sur l'approvisionnement en maraîchage, calendriers de cultures, variétés de référence, conduite des cultures (selon les demandes)

- Participation à la rédaction du **Taupin du Maraîcher** - 1 article en 2023
- Veille technique et réglementaire
- Diffusion d'informations techniques via la **mail list « les maraîchers bio de Charente »** et du groupe Whatsapp (62 membres). Ce service s'adresse aux maraîchers adhérents et permet de partager facilement des informations : un article, une petite annonce, un surplus de légumes
- Le « **POST IT** » **newsletter trimestrielle** pour les maraîchers regroupant des « bons plans », des points techniques importants (maladies et ravageurs), des bonnes adresses ou des rappels législatifs
- Permanences téléphoniques et conseils en maraîchage pour les adhérents au réseau



Ci-dessus : Formations et Réunions «Bout de champ»

COMMISSION TECHNIQUE FNAB « LÉGUMES GRAND OUEST »

Participation aux articles du cahier technique « Le taupin du maraîcher ».

Le guide variétal interrégional : La MAB 16 participe à la rédaction en partenariat avec les GAB 44, 22, 29, 56, 35, 49, Bio en Normandie et Bio Centre.

PERSPECTIVES 2024

ACTIONS À METTRE EN PLACE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PORTEURS DE PROJET INSTALLATION / CONVERSION :

- Proposer à chaque porteur de projet un entretien individuel et/ou participation à une formation collective pour évaluer la faisabilité technico-économique de leur projet ;
- Accompagner techniquement les personnes sur l'espace-test de Champs du Partage à La Couronne
- Continuer le développement en Charente du dispositif d'accompagnement « Maîtrise des pratiques » en mobilisant les futurs professionnel(le)s accompagnants pour 2024 et ouverture à d'autres productions (vignes...)
- Appuyer les dynamiques d'installation avec les partenaires territoriaux, le réseau InPACT. Aider aux recensements des options d'installations en maraîchage avec le dispositif « Adopte une ferme »

ACTIONS A POURSUIVRE ET COLLABORATIONS AVEC NOS PARTENAIRES :

- Intervenir auprès de différents organismes de formation professionnelle (BPREA 86 et 87) et répondre aux demandes des partenaires tels que les CIVAMs et autres GAB
- Accompagner le développement des chantiers d'insertion et particulièrement de l'Association Régie Urbaine et du CSC Barbezieux. Le CIDIL qui projette la conversion en bio d'une exploitation maraîchère à Montbron
- Conclure l'application du protocole expérimental Couvert et Cie déployer l'usage du logiciel de pilotage de la fertilisation FNAB « ORGALEG » et l'usage des couverts végétaux par les maraîchers
- Organiser 5 conseils collectifs sur des fermes du réseau avec des thématiques précises qui répondent aux besoins des adhérents maraîchage de Charente
- Organiser et co-animer la commission maraîchage en Charente
- Rédiger 1 article pour le Taupin du Maraîcher
- Réaliser une veille technique légumes
- Animer la Commission Régionale Maraîchage de Bio Nouvelle Aquitaine : diffuser les travaux de la commission Légume Grand Ouest/ travailler les questions communes du réseaux techniciens maraîchage de Bio Nouvelle Aquitaine / co-animer les deux journées de restitution expérimentation de l'ACPEL en région

MAÎTRISE DES PRATIQUES

Dispositif d'accompagnement nouveaux installés

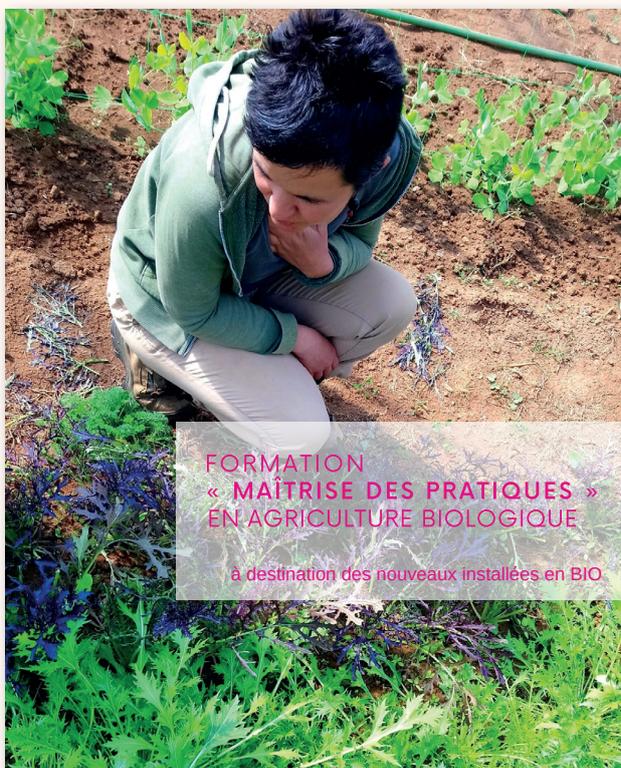
2023 aura vu la conclusion du premier dispositif de parrainage « Maîtrise des pratiques », mise en place du parrainage par une équipe de 6 tuteurs et tutrices maraîchers : 7 accompagnements maraîchage et un dossier houblon.

Ce dispositif n'est pas réservé à la filière maraîchage et peut s'étendre sur d'autres filières à la demande des nouveaux installés qui souhaiteraient bénéficier de ce dispositif.

Sur 18 mois, ce sont 383 d'heures d'accompagnement technique rapproché effectués par des tuteurs maraîchers du réseau, défrayés à hauteur de 28 euros/heure grâce à des financements FEADER.



Figure 31 : Frise chronologique des installations des maraîchers bio en Charente



FORMATION
« MAÎTRISE DES PRATIQUES »
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

à destination des nouveaux installés en BIO



De haut en bas : frise chronologique réalisée par Soraya Normand (stagiaire à la MAB 16 en 2023); plaquette de présentation du dispositif; suivi de Maîtrise des pratiques par Nicolas BINTEIN



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE HOUBLON ET DE L'ASSOCIATION HOUBLON NOUVELLE AQUITAINE

Administrateur référent : Pierre BOUSSEAU •

Salarié Référent : Julien GRANDGUILLLOT, technicien légumes biologiques MAB16 •

Houblon

FORMATIONS

- **Perfectionner ses pratiques agro écologique en production de houblon bio**

2 jours, 15 participants.

- **Mieux adapter sa houblonnière aux changements climatiques**

2 jours, 6 participants.

HOUBLON
Nouvelle
Aquitaine

- Structuration et développement de la filière houblon en Charente (mise en réseau, communication pour Houblon Nouvelle Aquitaine).
- Participation à trois réunions techniques nationales houblon.
- Veille technique et publication d'un bulletin «newsletter» de Houblon Nouvelle Aquitaine, animation autour des analyses qualitative des houblons de la récolte 2023.
- Animation de la rencontre Houblon de France à Salles-Lavalette en janvier 2023 + visite d'une houblonnière en Navarre avec le groupe.

PERSPECTIVES 2024

- Continuer l'animation de l'association sur les aspects techniques (veille, mise en réseau, mutualisation des analyses du houblon). Mettre en place un suivi technique des houblonnières de l'Association.



De gauche à droite: Désherbage du rang de houblon au disque Fischer à La Nogue; voyage d'étude sur des houblonnières des Landes et de Navarre

Maraîchage

Salariée Référente : Stéphanie GAZEAU, technicienne légumes biologiques MAB16 jusqu'en Mai 2023 puis reprise de la mission par Julien Grandguillot. • avec une mission de 30 jours de coordination régionale des actions légumes bio



• **BIO NOUVELLE-AQUITAINE** •
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

RÉDACTION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS TECHNIQUES

- Création d'un groupe **Whatsapp** de la commission légumes Nouvelle-Aquitaine

OBJECTIFS DE CETTE COORDINATION

- Être le relai d'informations pour les salariés du réseau Bio NA travaillant sur les légumes bio
- Représenter la filière légumes bio auprès de la FNAB, Interbio NA et autres structures techniques lorsque cela s'avère nécessaire (commission Grand Ouest, ACPEL,...)
- Avoir une meilleure visibilité sur les actions menées par chacun et permettre des synergies entre projets/actions menés par les différents départements
- Identifier les besoins et les priorités pour la production de légumes bio
- Développer les compétences et gagner en efficacité grâce à l'échange technique et la mutualisation
- Développer des actions communes au service des producteurs bio : outils, documents, journée technique, enquêtes.
- Faire le lien entre le réseau Bio et les actions d'expérimentations légumes de l'ACPEL.
- Programmer la rédaction des articles légumes pour la revue Profil Bio.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2023

- Organisation, animation d'une réunion physique de la commission légumes Bio NA (regroupant salariés légumes et référents pro), le 7 décembre.
- Participation pour Bio NA à la commission légumes FNAB le 27 septembre et celle d'Interbio le 6 novembre 2023.
- Participation à la commission légumes Grand-Ouest le 28 et 29 novembre 2023
- Participation au comité de pilotage de la FNAB sur l'outil Trajectoires Bio et Orgaleg : logiciel permettant la collecte de données technico-socio-économiques des fermes maraîchères et le pilotage de la fertilisation en maraichage.
- Suivi des actions d'expérimentations avec l'ACPEL, organisation des journées de restitution des essais bio le 21 février à Melle (79) et le 27 février à Nérac (47).



Réunion de restitution des essais légumes ACPEL à BLE.

Administrateur référent : Mathieu RENAUD (suppléant : Pierre BOUSSEAU) •
Salariée Référente : Evelyne BONILLA •

La commission élevage permet de proposer aux éleveurs du département (en tenant compte de la diversité des élevages) des (in)formations technico-économiques, un suivi administratif spécifique (aides spécifiques élevages), des contacts réguliers avec les opérateurs économiques des filières élevages...

En 2023



Au vu du faible nombre de demandes techniques et de la diversité des accompagnements déjà présents sur le territoire, cette commission manque de dynamisme. Un groupe WhatsApp a été créé pour stimuler les échanges entre éleveurs et éleveuses et faire passer les infos plus rapidement. Les actions sont réorientées sur des demandes transversales type commercialisation, valorisation, appui des filières élevage auprès des différents partenaires...

Ainsi la MAB 16 a appuyé auprès de la DDT les dossiers des éleveurs dans le cadre du fonds d'urgence bio départemental.

Suite aux enquêtes élevage réalisées en 2022, appui auprès des collectivités sur la nécessité de respecter les 20% de produits bio dans les établissements, avec du bio issu de filières 100% bio (qui sont plus en difficulté), se concentrer sur les filières les plus en difficulté (lait, viandes...)

Dans le cadre du Printemps Bio, des produits bio ont été proposés aux collèges et établissements médico-sociaux charentais, avec intervention d'agriculteurs et visites de ferme. Viande et produits laitiers bio étaient évidemment au menu !

Dans le cadre du Mois de la Bio, la journée « M'installer ? Oui, mais pas seul-e ! » s'est déroulée dans la bonne humeur au Jard'In des chèvres à Vouzan et a permis d'aborder aussi les joies et difficultés de l'élevage caprin.

FORMATIONS

• **Des formations transversales, sur des problématiques identifiées par des éleveurs, ont été portées par d'autres commissions : « Optimiser la pratique de mes couverts végétaux pour les faire pâturer », « Améliorer la gestion de ma ferme et positionner le juste prix de mes produits grâce à l'outil prix de revient »**

Eleveurs-euses bio, si vous avez des besoins, n'hésitez pas à nous solliciter !

PERSPECTIVES 2024

• Proposer de nouveau des formations techniques concernant l'ensemble des éleveurs-euses (sur la reconnaissance des plantes, mieux comprendre les comportements animaux pour mieux gérer son troupeau...)



APPUI TECHNIQUE

- Permanence téléphonique



Conférence: Le cuivre stop ou encore
le 15 février à Graves-Saint-Amant

RÉDACTION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS TECHNIQUES

- Quelques flash infos arboriculture, transmission de documents techniques aux porteurs de projet.

FORMATIONS ARBORICULTURE ET VITICULTURE

- **Concevoir mon verger bio face au changement climatique**

2 jours, 9 participants, intervention de BENOÎT PIRON

- **Savoir tailler moi-même mes arbres fruitiers**

1 jour, 14 participants, intervention de DAVID OLLIVEAU (Prom'haies)

- **S'initier au métier de pépiniériste arboricole bio**

1 jour, 9 participants, intervention de YOANNA MARESCOT

- **Savoir reconnaître et gérer les maladies et ravageurs en arboriculture bio**

1 jour, 7 participants, intervention de BENOÎT PIRON

ACTIONS VITICOLES

- «Viti au top!» le 16/11 à Houlette dans le cadre du Mois de la Bio
- Actions portées par Vitibio sur les 2 Charentes :
- 2 groupes d'échanges techniques (6 rencontres par groupe)
- Essai sur la réduction des doses de cuivre
- Prospection flavescence dorée
- Rencontres avec les grandes maisons de Cognac, BNIC, UGVC, INAO

A partir de novembre 2023, la MAB16 a appuyé, à leur demande, l'animation de l'association Vitibio. Des outils ont été créés pour aider à la gestion et à la communication de l'association... pour plus de viti bio dans les Charentes !

Mobilisation des partenaires et appui de la MAB 16 pour la promotion auprès des viticulteurs bio éligibles à la MAEC viti, pour que l'argent de la Politique Agricole Commune aille (un peu) dans les poches de nos agriculteurs bio !

PERSPECTIVES 2024

Appui à l'organisation de l'assemblée générale de Vitibio
Mise en place d'un partenariat annuel avec Vitibio



Formation « Concevoir mon verger bio » les 10 et 17 janvier.

AUTRES FORMATIONS PROPOSEES

- **Formation Gestion du temps et bien-être au travail**
Session pour les agriculteurs-trices et leurs salarié-es , 2 jours, 6 participants
Session pour les salarié-es de la MAB16 et de l'I-Pôle , 1 jour, 7 participants
- **Formation S'initier au travail du métal**, 1 jour, 11 participants, intervention de Jean-Marie et Pierre-Luc DUPERRAY

FORMATIONS « CERTIPHYTO »

A la demande de nos adhérent-es, nous avons cherché à renouveler des sessions Certiphyto « spécial bio ». N'ayant pas d'agrément pour réaliser ces formations, nous avons sollicité l'Oisellerie qui a accepté la mission !

- Une formation Certiphyto décideur (primo-accédant) aura lieu en mai 2024
- Une formation renouvellement Certiphyto décideur aura lieu le 25 mars 2024



CERTIFICATION QUALIOPi

Pour pouvoir continuer à vous proposer des formations de qualité, la MAB 16 a obtenu la certification Qualiopi fin 2021, certification obligatoire au 1er janvier 2022 pour tout organisme de formation. Une salariée a suivi un MOOC Sensibilisation au handicap en 2023 afin de mieux accueillir les personnes en situation de handicap dans nos formations. Nous avons passé notre audit de surveillance en août 2023 avec 0 non-conformité.

PERSPECTIVES 2024

- Reproposer les formations «Bien-être» et «S'initier au travail du métal», très appréciées des stagiaires ! ainsi que des formations sur la communication numériques.



Agriculteurs très heureux d'être en formation avec Ariane qui n'a pu être pas gagné le concours vivea, mais qui l'emporte haut la main sur la joie et la bonne humeur des stagiaires

Nos REPRÉSENTATIONS

& ACTIONS POLITIQUES 2023

Départementale - Régionale & Nationale

LES ACTIONS DE REPRÉSENTATION DES AGRICULTEURS BIO CHARENTAIS

Depuis sa création, la MAB 16 assure un rôle de **représentation et de défense des intérêts des producteurs bio** du département. Les producteurs AB adhérents à la MAB 16 ont pour habitude de la solliciter lorsqu'ils rencontrent des difficultés de différents ordres :

- **Evolution de la réglementation** (PAC, Crédit d'Impôt Bio, autres démarches administratives...)
- **Conseils technico-économiques** lors des années météorologiques exceptionnelles (assurances, récolte d'informations pour éclairer les expertises, appui technique...)
- **Aménagement foncier** (LGV, RN141...)

Les administrateurs et salariés de la MAB 16 ont apporté, tout au long de cette année, leur soutien et ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour aider les agriculteurs les ayant sollicités.

ACTIONS PORTÉES PAR LA MAB 16

- 1 rencontre avec René PILATO, Député de la Charente, le 1er décembre 2023.
- 1 rallye de ferme Bio, le 1er mars 2023 (4 fermes visitées).

LA MAB 16 ACTIVE DANS LES RESEAUX PARTENAIRES

EN REGION

- 4 membres Conseil d'administration siègent à Bio Nouvelle-Aquitaine et on un siège au sein du Bureau.
- 1 administratrice de la MAB 16 siège au conseil d'administration d'Interbio et d'InPACT Nouvelle-Aquitaine.
- Les administrateur.trice.s de la MAB 16 et les producteurs qui le souhaitent participent activement aux commissions régionales filères et spécifiques d'Interbio et de Bio Nouvelle-Aquitaine (exemple de commission: Aides; Lait; Viandes; Grandes cultures, ...)
- Participation au Comité annuel d'Orientation Régional de l'Agriculture Biologique. Le thème de cette année 2023 : transition agroécologique, la résilience des systèmes en AB.
- Participation à l'Assemblée générale annuelle à Poitiers en avril 2023 (5 participants)

AU NATIONAL

- 1 membre de notre Conseil d'administration siège au CA de la FNAB pour Bio Nouvelle-Aquitaine.
- 1 administrateur est également référent de la commission légumes national.
- Participation à l'Assemblée générale annuelle en avril 2023 (1 participante)



BIO NOUVELLE-AQUITAINE
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

EN NOUVELLE-AQUITAINE

DÉFENSE DES AIDES BIO

POURSUITE DE L'AIDE AU MAINTIEN À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN 2024

La Région Nouvelle-Aquitaine a annoncé la poursuite de l'aide au maintien à l'agriculture biologique en 2024.

Cette aide exceptionnelle de 14 millions d'euros confirme la reconnaissance de la région pour les services environnementaux rendus par nos agriculteurs et agricultrices bio.

L'aide sera réservée aux agriculteurs, spécialisés en agriculture biologique, et qui maintiennent ce mode de production.



Communiqué de presse
Jeudi 14 décembre 2023

Une aide exceptionnelle de 14 M€ pour continuer, une année de plus, l'aide au maintien à l'agriculture biologique

Lors de la signature du Pacte Bio prévue demain, vendredi 15 décembre, Alain Roussel, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Jean-Pierre Raynaud, vice-président en charge de l'agriculture, et Virginie Lebraud, conseillère régionale en charge de l'agriculture, annonceront que la Région Nouvelle-Aquitaine pourra, cette année encore, assurer la mise en place d'une aide au maintien de l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique est très présente en Nouvelle-Aquitaine, avec une grande diversité de filières. Depuis 2018, la région occupe la deuxième place au niveau national en surface exploitée, soit près de 15 % des exploitations agricoles de la Nouvelle-Aquitaine. En 6 ans, de 10 % de la surface agricole utile (SAU) bio-aquitaine.

Les bénéfices de l'agriculture biologique sont indéniables pour la restauration de la qualité des milieux naturels. Elle contribue à l'amélioration de la qualité de l'eau et des sols, à la préservation de la biodiversité et à la création d'emplois ainsi qu'à réduire les risques pour la santé des consommateurs. Elle contribue également à la diversité des parcelles agricoles et, bien entendu, à la rotation des cultures qu'elle implique.

C'est pourquoi, dès 2017, la Région avait conclu un Pacte d'ambition régionale pour le développement de l'agriculture biologique avec la profession agricole et l'Etat, le pacte renouvelé en 2023. Cette orientation politique a été confirmée au travers de Neo Terra, la feuille de route du Conseil régional en faveur de la transition énergétique et écologique votée en 2019, qui a été également réaffirmée et renforcée en 2023.

Après une croissance de la consommation nationale à deux chiffres pendant de nombreuses années, la consommation marque le pas depuis 2021 dans un contexte d'inflation et de ralentissement de la consommation alimentaire globale en France.

L'agriculture biologique a connu une diminution cette année : - 2 % par rapport à 2022 en par an en 2022-2023 contre 200 en 2020). Face à ces constats, il s'agit de conforter les exploitations actuellement en bio, en tablant sur un redressement rapide du marché par ailleurs soutenu par des aides à la promotion et par l'achat public.

C'est dans cette conjoncture qu'Alain Roussel, Jean-Pierre Raynaud et Virginie Lebraud annoncent qu'une aide exceptionnelle de 14 millions d'euros permettra de poursuivre, sera réservée aux agriculteurs, spécialisés en agriculture biologique, et qui maintiennent ce mode de production vertueux.



SIGNATURE DU PACTE D'AMBITION POUR L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE 2023-2027, LE VENDREDI 15 DÉCEMBRE À MÉRIGNAC.

La Région Nouvelle-Aquitaine, avec ses partenaires, s'engage sur de nouveaux objectifs communs et des actions régionales fortes pour le développement de l'agriculture biologique.

Bio Nouvelle-Aquitaine est signataire de ce pacte et réaffirme ainsi sa mission d'accompagnement de tous les agriculteurs bio et ceux qui souhaitent passer en bio.

Ce Pacte présente les engagements de l'ensemble des partenaires signataires pour répondre aux enjeux de l'agriculture biologique sur le territoire néo-aquitain.

Il fixe de nouveaux objectifs à atteindre à l'horizon 2023-2027 :

- 18 % de la surface agricole utile régionale en bio,
- 25 % des exploitations en agriculture biologique,
- 30 % des installations avec la dotation « Nouveaux et jeunes agriculteurs » annuelle en agriculture bio,
- 30 % de produits issus de l'agriculture biologique et locale dans les restaurants scolaires des lycées.

Enfin, l'agriculture biologique est aujourd'hui la seule à respecter l'ensemble des engagements prévus dans Néo Terra, la feuille de route du Conseil régional dédiée à la transition écologique et énergétique pour permettre à tous d'accéder à une alimentation locale saine et de qualité.

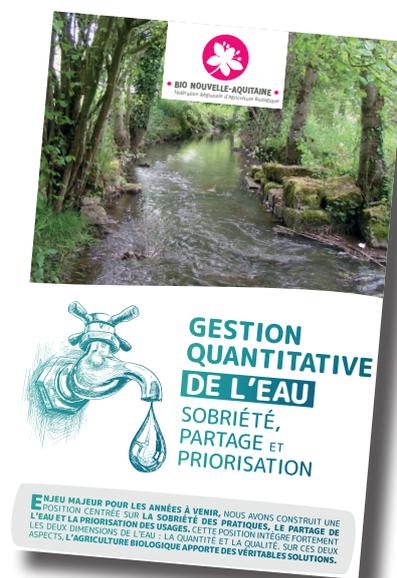
Ce pacte est cosigné avec :

- la profession agricole (CHAMBRES D'AGRICULTURE DE NOUVELLE-AQUITAINE, Bio Nouvelle-Aquitaine, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine),
- l'aval de la filière (INTERBIO Nouvelle-Aquitaine, la coopération agricole),
- les financeurs (Région Nouvelle-Aquitaine, Etat, agence de l'eau Adour-Garonne et Agence de l'eau Loire-Bretagne).

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR BIO NOUVELLE-AQUITAINE

À l'issue du Conseil Politique qui s'est tenu le 20 décembre 2023, les membres de Bio Nouvelle-Aquitaine ont élu un nouveau bureau, signant le début d'une nouvelle phase pour la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique.

Ce nouveau Bureau reflète la richesse et la diversité de l'agriculture biologique dans notre région, tant au niveau territorial que dans la représentation des différents types de productions agricoles. Les membres élus, issus de toute la Nouvelle-Aquitaine, apportent des profils variés, en garantissant une prise en compte équitable des enjeux spécifiques à chaque territoire.



GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU : SOBRIÉTÉ, PARTAGE ET PRIORISATION

Enjeu majeur pour les années à venir, Bio Nouvelle-Aquitaine a construit une position centrée sur la sobriété des pratiques, le partage de l'eau et la priorisation des usages. Cette position intègre fortement les deux dimensions de l'eau : la quantité et la qualité. Sur ces deux aspects, l'agriculture biologique apporte des véritables solutions.

La diminution progressive de la quantité d'eau disponible et le changement des pratiques agricoles sont intimement liés avec des conséquences importantes sur la qualité de l'eau disponible. Bio Nouvelle-Aquitaine rappelle donc l'importance de changer de pratiques agricoles.

Bio Nouvelle-Aquitaine définit la priorisation suivante pour l'irrigation agricole dans un document consultable sur leur site internet.



Liste des membres du bureau de Bio Nouvelle-Aquitaine:

- Guy Moreau (79) – Président
- Thomas Montagne (47) – Membre du Bureau Chargé de la Trésorerie Générale
- Martin Gigomas (40) – Membre du Bureau Chargé de la Trésorerie Politique et des activités à 12
- Sébastien Bruand (16) – Membre du Bureau Chargé du Secrétariat
- Etienne Franchineau (86) – Membre du Bureau Chargé de l'animation du réseau interne et de la Vie Associative
- Julie Perez (17) – Membre du Bureau Chargée des activités RH et opérationnelles
- Cédric Labarrière (33)
- Pomme Bal (23)
- Thomas Lemoine (87)
- Nicolas Mendiboure (Pays Basque)

LES GAINS SYNDICAUX DE LA FNAB EN 2023

2023
NOS COMBATS

PROTÉGER LES AGRICULTEUR·ICES BIO ET LEUR LABEL

La FNAB obtient l'**interdiction** des **engrais perlés**



2023
NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES

Condamnation* de l'Etat à **rembourser** les **aides** indument retenues



*Ce jugement peut encore faire l'objet d'un appel, donc la bataille n'est probablement pas terminée. La FNAB indiquera la marche à suivre aux producteurs bio, afin qu'ils récupèrent les aides qui leur ont été indûment refusées.

2023
NOS VICTOIRES

SOUTENIR LA FILIÈRE PORC

Obtention d'un **plan d'urgence** dédié au **porc bio** accessible aussi aux indépendants



2023
NOS COMBATS

DÉFENDRE LA PLACE DE LA BIO

Défense de la bio pour assurer le renouvellement des générations dans le cadre du **PLOA*** via 3 axes :

- Enseignement agricole
- Accès au foncier
- Visibilité des enjeux climatiques pour les futures installées



*Projet de Loi d'Orientation Agricole

2023
NOS COMBATS

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES

Accord de principe* du ministre pour la mise en place d'un **fond d'indemnisation** pour les **contaminations** aux pesticides comme le **prosulfocarbe**



*Cette annonce n'est cependant pas accompagnée d'un calendrier précis. La FNAB et FOR2Bio demandent aujourd'hui qu'un fond financé par les ventes de phyto soit mis en place dès 2024 pour indemniser les producteurs bio contaminés.

2023
NOS COMBATS

RÉGLEMENTATION

Négociation* pour l'**interdiction** des **OGM / NGT** en agriculture biologique



La FNAB, aux côtés du Collectif Zéro OGM, lance l'Appel de Poitiers, qui exige l'évaluation, la traçabilité et l'étiquetage de tous les OGM, ainsi que l'interdiction de ces nouvelles technologies en agriculture biologique.

Les législateurs européens prévoient des avancées majeures pour ce texte en janvier 2024, avant les élections européennes du 9 juin 2024.

2023
NOS COMBATS

RÉGLEMENTATION

Défense de la prise en compte des atouts de la bio pour une **SNANC*** ambitieuse



*Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat

2023
NOS COMBATS

CRISE DE LA BIO

Demande d'activation des **outils de régulation** de marché pour résoudre la crise



2023
NOS VICTOIRES

PROMOTION DE LA BIO

Obtention de fonds pour la **communication** pour relancer la consommation



2023
NOS COMBATS

DÉFENDRE LA PLACE DE LA BIO

Défense du développement de la bio pour assurer la **réduction** des émissions de **gaz à effet de serre** de l'agriculture française dans le cadre de la **Stratégie Nationale Bas Carbone**



2023
NOS COMBATS

PROTÉGER LES AGRICULTEUR·ICES BIO ET LEUR LABEL

La FNAB continue de défendre le **plein air** sur les enjeux de **biosécurité**



2023
NOS VICTOIRES

AIDES DIRECTES AUX PRODUCTEUR·ICES

Obtention d'une enveloppe pour les **producteurs en difficulté** dans le cadre d'un **plan d'urgence**



LES ACTIONS & Événementiel Communication

La commission Communication

Référente salariée : Corinne Charrannat

C'est la commission « communication » de la MAB 16 qui permet d'organiser et de prévoir les missions de communication sur l'AB dans le département de la Charente.



Le Guide des bonnes adresses du réseau Bio en Charente

Devant son succès auprès des consommateurs, la MAB 16 a réactualisé et réédité à 5000 exemplaires cette brochure de communication (10^{ème} édition), destinée à faire connaître les différents producteurs, transformateurs et distributeurs de produits bio en Charente. Une nouvelle édition est en préparation pour le printemps 2024. Elle sera diffusée en 2024 lors des événements de communication de la MAB 16 et de ses partenaires, dans les principales mairies charentaises, via les Offices de Tourisme et lors des 4 salons « *Nature et Bien-être* ».

Les bulletins d'informations

Les « **Flash infos mensuel** » : pour vous informer régulièrement par mail de l'actualité du réseau bio (événements, petites annonces...). N'hésitez pas à nous communiquer toutes les informations que vous souhaitez partager avec l'ensemble des adhérents !

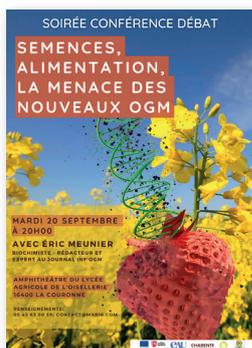
La signalétique « Ferme bio »

Depuis l'an 2000 la MAB 16 a mis en place la signalétique « **Ferme bio** » en Charente, grâce au soutien du Département. Des panneaux sont mis à disposition des producteurs bio gracieusement pour signaler la présence de leurs fermes sur le territoire charentais, ainsi que des plaques magnétiques pour mettre en valeur leurs véhicules sur les marchés. En 2023, 24 nouveaux panneaux ont été créés, ainsi que 24 plaques magnétiques. Design mis à jour en 2023.



Actualisation du site internet www.mab-16.com

Près de 4 000 visiteurs en 2023.



Événements :

Participation et coorganisation de 3 événements en 2023.

En partenariat avec SAS Les Fermes de Chassagne; Bio Consomm'acteurs; InPACT Nouvelle-Aquitaine et Le collectif Vigilande OGM et Pesticides 16.

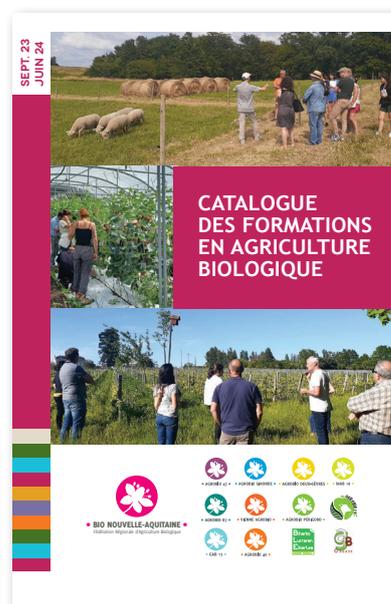


Actualisation de la Page Facebook Maison AB 16

810 J'aime et plus de 1000 abonné.e.s à la page MaisonAB16.com

Guide formation

Réalisation de la partie Charente du Guide formation commun à tout le réseau Bio de la Région et rappel mail mensuel réalisé et édité par Bio Nouvelle-Aquitaine. 500 exemplaires distribués en Charente.



BILAN SYNTHETIQUE

MAB

Edition du : 01/01/2023 au 31/12/2023

Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :				Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles				Capital	136 878	153 889
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation		
- Autres	512	299	80	Réserves :		
Immobilisations corporelles	9 508	7 923	2 877	- Réserve légale		
Immobilisations financières	2 698	2 698	2 698	- Réserves réglementées		
TOTAL I	12 718	8 222	5 655	- Autres		
Actif circulant :				Report à nouveau		
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	1 123		754	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(44 163)	(17 011)
Marchandises	508		374	Subventions d'investissement		
Avances et acomptes versés sur commandes				Provisions réglementées		
				TOTAL I	92 716	136 878
Créances :				Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés	15 674	170	16 178	Dettes		
Autres	334 250		332 818	Emprunts et dettes assimilées	93 585	16 452
Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	26 205		26 205	Fournisseurs et comptes rattachés	65 828	70 262
Caisse	25		25	Autres	122 606	94 376
TOTAL II	377 785	170	350 861	TOTAL III	282 019	181 090
Charges constatées d'avance (III)	1 958		733	Produits constatés d'avance (IV)	9 333	39 281
TOTAL GENERAL (I+II+III)	392 460	8 392	357 250	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	384 068	357 250

Ce bilan 2023 est certifié exact et sincère

le 6 mars 2024

Sébastien BRUAND, Président de la MAB 16



COMPTE DE RÉSULTAT 2023

Le compte de résultat offre une vue synthétique du flux financier de l'association sur une année donnée. Globalement, le volume financier pour l'exercice 2023 est similaire à celui de 2022, s'élevant à **420 963 euros en 2023 contre 419 285 euros en 2022**, soit une hausse de 0,4 %.

Ci-dessous, nous détaillons les postes de «charges et produits remarquables» ayant connu une évolution significative par rapport à 2022.

Les Charges

- Une hausse des frais liés aux prestations extérieures due à la hausse du cout des intervenants dans nos formations.
- Une hausse des charges de personnel (225 441,54 € en 2021 ; 272 740,00 € en 2022 ; 290 654,00 € en 2023). En 2023, l'équipe de la MAB 16 comptait 7 membres pour 6,5 ETP contre 5,7 ETP en 2021.

Les Produits

- Une hausse des prestations (69 465,00 € en 2022 ; 83 436,00 € en 2023) due à l'augmentation du nombre de participants aux formations VIVEA proposées par MAB 16, malgré une diminution du nombre de prestations extérieures réalisées par la MAB 16 en 2023.
- Les produits des subventions publiques diminuent légèrement par rapport à 2022.

EN RÉSUMÉ

Le résultat affiché de 2023 est de : -44 162,54 €. Cependant, une analyse approfondie révèle les éléments suivants :

- **Des sous-réalisations des années antérieures 2021 et 2022 d'un montant total cumulé de 19 210,23 €**
- **Une erreur de ventilation dans le bilan 2022, où la subvention du circuit court de Grand Cognac de la Région Nouvelle Aquitaine a été entièrement affectée à 2022, alors qu'il aurait fallu en affecter 10 275 € en 2023 en tant que produit constaté d'avance. Le déficit de 2022 aurait dû être de -27 386,49 € au lieu de -17 111,49 €**
- **Le déficit réel lié à l'exercice 2023 serait de 14 677,31 € si l'on déduit les sous-réalisations et que l'on ajoute le produit de la subvention oublié**
- **Le fond associatif s'élève à 136 878 € en 2023**

À ce jour, la MAB 16 est en attente de plus de 323 000 € de solde de financement (principalement de subventions).

BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 / UN BUDGET PRÉVISIONNEL DE 561 850,67 €

N° Compte	CHARGES	BP 2024
60	ACHATS	81 150,00 €
61	SERVICES EXTERIEURS	17 600,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	119 550,00 €
63	Impôts et Taxes (dont cotisations opcalim)	1 500,00 €
64	Charges de personnel (5,8 ETP)	327 050,67 €
65	Autres charges de gestion courante	- €
66	Charges financières	5 000,00 €
67	Charges exceptionnelles N et N-1	10 000,00 €
68	Dotations aux amortissements + provisions	- €
	TOTAUX	561 850,67 €

Compte	PRODUITS	BP 2024
70	Vente de produits finis, prestations	110 050,00 €
74	SUBVENTIONS PUBLIQUES	424 775,67 €
75	Autres produits de gestion courante	20 575,00 €
76	Produits financiers et escomptes	- €
77	Produits exceptionnels et sur exercices antérieurs +	- €
791	Transfert de charges	6 450,00 €

TOTAUX

561 850,67 €

Ce bilan prévisionnel 2024 est certifié exact et sincère
le 6 mars 2024
Sébastien BRUAND, Président de la MAB 16



Les partenaires techniques

DE LA MAB 16 EN 2023



La plateforme régionale partenariale d'accompagnement à la conversion bio
 Les associations membres du réseau INPACT
 L'association Vitibio (réfèrent viticulture pour la MAB16 : Pascal Rousteau)
 CIAP Champs du Partage (réfèrent pour la MAB16 : Baptiste Brigot)

Les partenaires financiers

DE LA MAB 16 EN 2023

«Les actions de la MAB 16 sont soutenues par les financements publics suivants et par l'Union européenne»



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire